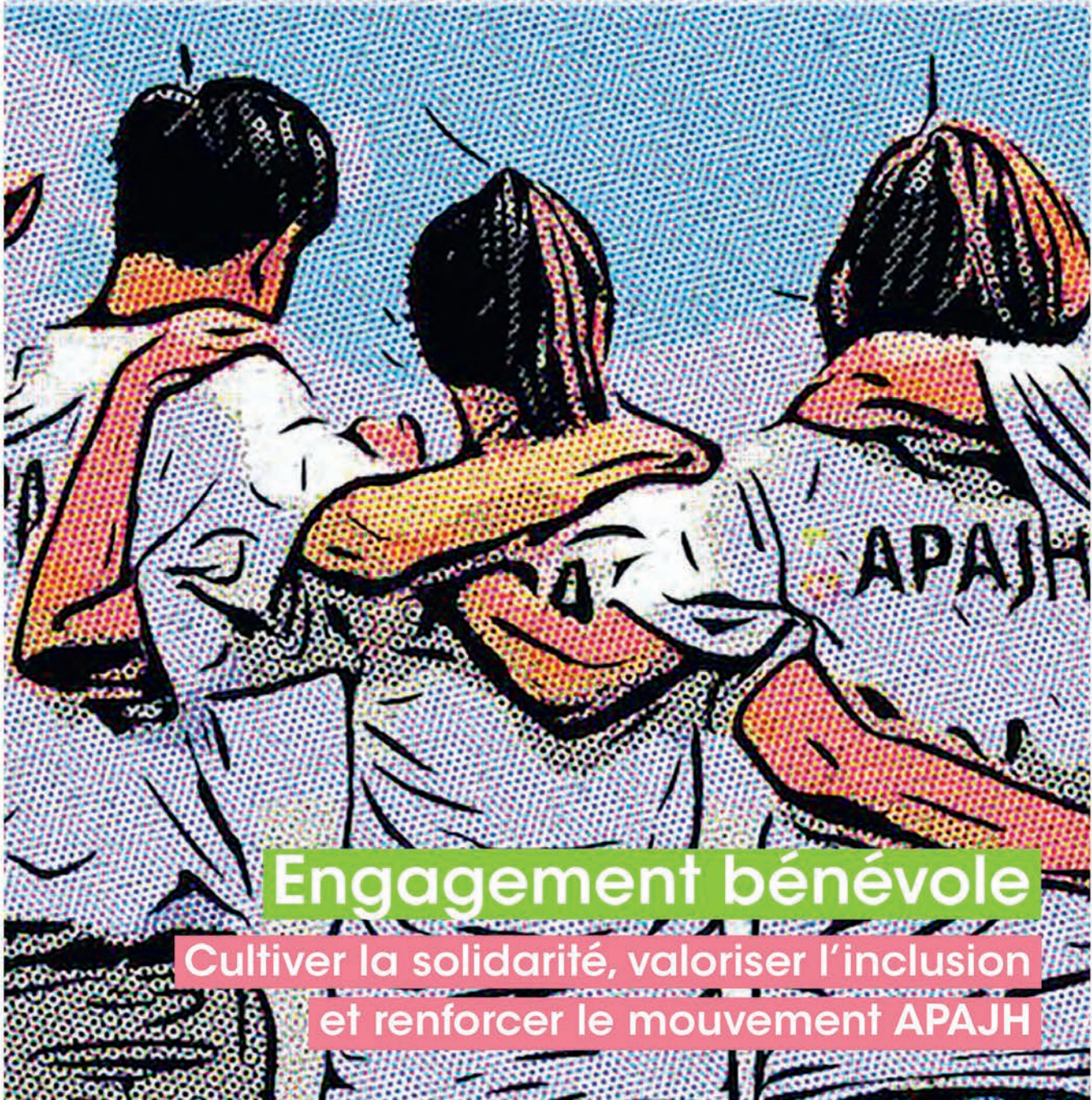




# APAJH

TOUT HANDICAP TOUT ÂGE DE LA VIE

La revue de l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés



**Engagement bénévole**

**Cultiver la solidarité, valoriser l'inclusion  
et renforcer le mouvement APAJH**

# HANDICAP ASSISTANCE



## Un service APAJH en ligne gratuit

Droits des personnes, aides financières et techniques, maintien à domicile, emploi et retraite des personnes en situation de handicap, ...

Une réponse personnalisée par téléphone ou par email.

Par téléphone au **01 44 10 81 50**  
les lundis et jeudis de 9h30 à 12h



En ligne, en renseignant **le formulaire**  
**sur [www.apajh.org](http://www.apajh.org)**

Une réponse est adressée dans les meilleurs délais.

“

Nos experts  
Handicap Assistance  
vous accompagnent toute  
l'année pour répondre  
à vos interrogations  
du quotidien

”





## Déterminés et bénévoles depuis plus de soixante-deux ans !

L'APAJH est née en février 1962 parce que des femmes et des hommes déterminés et bénévoles se sont levés pour lutter contre le cours des choses et créer des réponses aux besoins et attentes des plus vulnérables.

Et l'APAJH poursuit son chemin de constructions solidaires en cet été 2024 parce que des femmes et des hommes tout aussi déterminés et bénévoles ont pris la relève et sont toujours debout pour combattre et créer des réponses encore nécessaires aux besoins et attentes des plus vulnérables.

Et c'est le thème de ce numéro de notre Revue nationale.

Le militant bénévole et son engagement, les relèves, la formation, les prises de responsabilité,...

Ce sont aussi nos valeurs de laïcité, de solidarité et de citoyenneté qui font lien et ciment.

Et nous avons aussi, en responsables, l'ardente obligation d'aller chercher, de convaincre de nouveaux adhérents, de nouveaux bénévoles, de nouveaux militants afin que notre belle organisation, puissante et innovante, poursuive son chemin dans l'intérêt général.

Nous vivons un été bien particulier, sans gouvernement depuis le deuxième tour des élections législatives du 7 juillet, et l'ensemble des dossiers qui par leur réalisation devraient améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens en situation de handicap sont bloqués.

Situation inédite et lourde responsabilité de nos dirigeants.

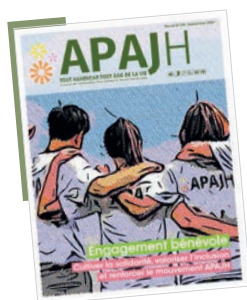
Été bien particulier aussi car nous avons vécu de magnifiques et joyeux Jeux Olympiques, et nous nous préparons, dès le 28 août, à vivre les premiers Jeux Paralympiques en France, que je vous souhaite tout aussi joyeux et magnifiques.

Et nous nous appuyerons sur cette réussite pour faire avancer dans notre pays la citoyenneté des hommes et des femmes en situation de handicap.

Militants bénévoles et déterminés, avec l'ensemble de nos collaborateurs, à quelques jours de la rentrée scolaire, nous sommes prêts à poursuivre le combat pour une société plus juste, solidaire et laïque !

**Jean-Louis GARCIA**

le 26 août 2024



**Numéro #128**  
**Septembre 2024**

Photo couverture :  
 Shutterstock

## DOSSIER THÉMATIQUE

### Bénévolat

• Se rassembler à travers une cause commune	6
• Le bénévolat, un enjeu sociétal majeur	7
• Qu'est-ce que le bénévolat ?	8
• Le bénévolat en 2024	10
• Le militantisme à l'APAJH	12
• Le bénévolat dans la loi	14
• Perspectives santé, faire du bénévolat ça fait du bien !	16
• Un engagement bénévole global au foyer de vie « La Planésié »	18
• Recruter de nouveaux militants : un défi ?	21
• Accueillir un nouveau militant et lui donner les clés	22
• Penser l'accueil d'un nouvel administrateur	23
• Le mécénat de compétences, un pari gagnant pour toutes les parties prenantes !	24
• Benenova rapproche les citoyens et les associations pour permettre à toutes et tous de s'engager	26
• Se réaliser à travers le bénévolat	28
• Comment attirer et fidéliser les bénévoles ?	30
• Enquête en ligne pour les militants	33

## RECHERCHE ACTION PARTICIPATIVE

• Quelle organisation pour favoriser l'autodétermination ?	34
--	----

## VIE ASSOCIATIVE

• En cuisine pendant les Jeux de Paris 2024	36
• Conférences de territoires 2024	37
• Ensemble, poser les jalons de la démocratie associative	38
• FALC, un engagement global pour une communication accessible	42
• L'APAJH s'engage pour une meilleure inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap	43
• L'autodétermination à l'honneur dans la gazette « Inclusif »	44

## RSE

• De belles initiatives à l'APAJH de l'Aude et dans l'Yonne !	45
---	----

## SPORT

• Lancement de la Course nature du Valais à Saint-Brieuc	46
• Défis sportifs à l'APAJH de l'Ariège et l'APAJH de Loire-Atlantique	47
• Jeux Olympiques de l'APAJH	48

## EN RÉGION

• L'accompagnement des mahorais en situation de handicap s'élargit	50
• Un SESSAD Pro à Alfortville	52
• Jouer un rôle pour se découvrir au SESSAD de Boissy-Saint-Léger	53
• Un moment de partage autour de l'autisme à Saint-Vulbas (Ain)	54
• L'association pour les Déficients Sensoriels de Mayotte intègre l'APAJH	55
• Une pièce de théâtre pour sensibiliser au syndrome X Fragile avec l'APAJH de Savoie	56
• Une table ronde autour des femmes en situation de handicap victimes de violences à l'APAJH de l'Oise	57
• Le musée du Louvre s'allie à la Maison Centrale d'Ensisheim pour un projet de médiation inédit	58
• L'ESAT du Sabarthès au Salon International de l'Agriculture	60
• Un livre pour célébrer les 20 ans d'existence de l'atelier d'arts plastiques « Une fenêtre sur le monde » du Foyer d'Hébergement d'Alfortville	61

logo  
 PEFC

Le format de la Revue APAJH évolue.

Une taille réduite pour une utilisation de papier moins importante.

Le Revue APAJH est imprimée sur un papier recyclé, c'est-à-dire issu de matières premières papetières recyclées (PEFC 100%).

C'est l'entreprise adaptée (EA) APAJH de Levallois qui se charge de la préparation, et de l'envoi aux adhérents APAJH et abonnés.





# Se rassembler à travers une cause commune

Le bénévolat est un engagement libre et non rémunéré au sein d'une institution sans but lucratif. Sport, culture, loisirs, humanitaire, santé, action sociale, défense des droits, protection de l'environnement, éducation... Les besoins sont vastes et de nombreuses structures dépendent des bénévoles pour exister.

Chaque citoyen peut décider de se mobiliser et s'épanouir en œuvrant pour une cause qui lui est chère. Le bénévolat fait appel à la conscience de chacune et chacun d'entre nous. A la fois engagement personnel et collectif, il offre de grandes perspectives d'ouverture sur le monde et d'inclusion sociale.

Le concept de bénévolat ne date pas d'hier mais qu'en est-il aujourd'hui en France ? Quelles sont les différentes formes de bénévolat ? Quels sont les défis pour l'avenir ? Des questions de société clés qui concernent tout le mouvement APAJH.



Dossier |

## Le bénévolat, un enjeu sociétal majeur

**A** l'heure où la quête de sens et la mobilisation citoyenne prennent de l'ampleur, le bénévolat a un fort potentiel de développement. Souvent perçu comme une simple activité de loisir, il mérite une reconnaissance à la hauteur de son impact. Les bénévoles ne se contentent pas d'offrir de leur temps, ils apportent une expertise et une passion qui dynamisent les structures associatives. Valoriser ces contributions, c'est reconnaître leur importance et encourager d'autres personnes à se mobiliser de manière désintéressée.

Qu'il s'agisse de se sentir utile, d'acquérir de nouvelles compétences ou simplement de rencontrer des personnes partageant les mêmes valeurs, chaque bénévole trouve une raison personnelle et unique à son engagement. Engagement qui peut prendre plusieurs formes, entre action concrète et immédiate ou recherche d'une transformation en profondeur des structures et des mentalités, les bénévoles ont tous leur place dans le paysage associatif.

Pourtant, même si le bénévolat rassemble des millions de personnes aujourd'hui en France, il traverse une période de crise. Les associations font face à des difficultés croissantes pour recruter de nouveaux bénévoles, notamment en raison des changements sociétaux et des contraintes de temps. Face à ces défis, de nouvelles formes d'engagement émergent, qui s'adaptent aux rythmes de vie contemporains et ouvrent des perspectives innovantes pour revitaliser le bénévolat. ■

# QU'EST-CE QUE LE BÉNÉVOLAT ?



La loi ne définit pas le bénévolat mais le Conseil économique, social et environnemental a précisé le concept :

*“ Le bénévolat est l’action de la personne qui s’engage librement, sur son temps personnel, pour mener une action non rémunérée en direction d’autrui, ou au bénéfice d’une cause ou d’un intérêt collectif. ”*

Le bénévolat s’effectue souvent dans une association. Il est différent du volontariat, qui est un statut spécifique régi par un contrat.

La plateforme d’engagement civique **JeVeuxAider.gouv.fr** met en relation les associations et les personnes souhaitant faire du bénévolat partout en France :



**12,5 millions** de Français sont bénévoles dans des associations <sup>1</sup>

En 2023, on recensait **1,3 million d’associations** en France <sup>2</sup>

En France, environ **90 %** des associations fonctionnent uniquement grâce au bénévolat <sup>3</sup>



# COMMENT FONCTIONNENT UNE ASSOCIATION ?

Plusieurs prérequis :

- Un minimum de **2 personnes**
- Un régime juridique construit sur 3 principes :
  - ▶ Une **liberté contractuelle** : les membres de l'association décident des modalités de fonctionnement de l'association
  - ▶ Un **but non-lucratif**
  - ▶ Une **mise en commun de connaissances** au lieu d'un capital social dans une entreprise
- 3 organes d'action et de fonctionnement :
  - ▶ Un **bureau** : chargé de faire vivre l'association et la gérer au quotidien, notamment au niveau financier et administratif



- ▶ Une **assemblée générale** : chargée d'approuver ou non le fonctionnement de l'association, c'est une instance de rassemblement qui veille à la participation des membres de l'association dans la gestion de ses activités
- ▶ Un **conseil d'administration** : chargé du budget de l'association et de la gestion de ses fonds ainsi que de l'orientation stratégique de l'association

# QU'EST-CE QUE LA GOUVERNANCE BÉNÉVOLE ?

Le bénévolat au sein d'une association s'effectue le plus souvent sur le terrain mais ce n'est pas toujours le cas. La gestion d'une association est aussi effectuée bénévolement puisqu'elle doit être désintéressée.

Les administrateurs gouvernent l'activité de l'association et portent le projet associatif.

Ces administrateurs peuvent également avoir un **rôle militant**. Un militant est une personne qui s'engage, au sein d'un

groupe, à mener un combat en faveur d'une idée par la mise en place d'actions concrètes.

À l'APAJH, les administrateurs ont un statut de **militants bénévoles**. Ils œuvrent pour le droit des personnes en situation de handicap, directement à la tête de l'association. Il ne s'agit pas d'une action ponctuelle de bénévolat mais d'un engagement de longue durée.



<sup>1</sup> La France bénévole en 2024 - 19<sup>e</sup> édition - Recherche & Solidarités

<sup>2</sup> INJEP - Les Chiffres clés de la vie associative 2023

<sup>3</sup> Les enjeux de la relation entre gouvernance bénévole et salariés dans les associations - DLA Occitanie

État des lieux |

## Le bénévolat en 2024



**L'engagement de bénévoles aux côtés des salariés des établissements est essentiel pour l'APAJH. Les bénévoles permettent de militer pour la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap et d'assurer pleinement ses missions d'accueil et d'accompagnement. Et, bien sûr, la présence de bénévoles au sein des instances d'orientation et de direction porte la dynamique générale. C'est d'ailleurs le cas pour de nombreuses autres associations.**

**Mais où en est le bénévolat en 2024 ? Qui sont les bénévoles ? Quelles sont leurs motivations et aussi leurs aspirations ?**

### 23 % des Français sont bénévoles !

23,6 % des Français sont bénévoles dans des associations<sup>1</sup>. C'est la même proportion qu'en 2010, inférieure de deux points au pic de 2013. Les femmes et les hommes sont aujourd'hui représentés à égalité parmi les bénévoles en association. Ce qui n'était pas le cas jusqu'alors, les hommes étant traditionnellement sur-représentés, avec une différence de deux à quatre points selon les années.

Si l'on prend du recul et que l'on envisage l'engagement au sens large, 38 % des Français déclarent donner du temps aujourd'hui<sup>1</sup>. Les plus jeunes et les plus diplômés sont les plus engagés.

Cet engagement profite majoritairement au 1,5 million d'associations<sup>2</sup> et largement aussi à l'entourage des bénévoles. Les organisations institutionnelles (école, commune, église...) captent quant à elles 6 % des bonnes volontés. Notons qu'on estime à 1,7 % la proportion de Français engagés à la fois dans le mouvement associatif, auprès de leur entourage et au bénéfice d'une institution !

### La Covid, une crise aussi du point de vue du bénévolat

La crise de la Covid constitue un tournant majeur relativement à l'engagement des Français. 27 % des bénévoles indiquent avoir mis un terme à leur engagement pendant le pic de pandémie<sup>3</sup>. Tandis que, dans un mouvement inverse, ►

- 9 % des Français se sont décidés à donner du temps du fait de la crise.

2023 peut être regardée comme une année de retour à la normale. C'est le cas du point de vue de la parité (la part des femmes bénévoles en association avait chuté sensiblement plus fortement que la part des hommes) autant que du point de vue de la pyramide des âges (les dynamiques de croissance, pour les 15-49 ans, et de décroissance, pour les 50 et +, reprennent).

### Des évolutions nettes, qui ne sont pas sans conséquence pour les associations

Un rajeunissement des bénévoles est en œuvre. Chez les moins de 50 ans, toutes les tranches d'âge ont vu leur engagement augmenter depuis 2022, après une baisse en 2020 liée à la crise sanitaire. Chez les plus de 50 ans, le taux d'engagement n'a jamais dépassé voire même atteint de nouveau le niveau d'avant crise. La baisse la plus significative concerne les 70 ans et plus dont le taux d'engagement est passé de 34 % en 2019 à 24 % en 2024. Les 25-34 ans prennent la tête avec un taux d'engagement de 30%<sup>1</sup>.

9 % des Français donnent du temps en association chaque semaine, avec une majorité de femmes. Une proportion en repli depuis 2010 (12,5 %). Il est à noter qu'on ne retrouve pas le taux d'engagement de 2019 qui était de 10 %<sup>1</sup>.

Globalement, les bénévoles les plus âgés restent largement les plus disponibles mais comme ils sont moins nombreux, l'intensité est logiquement en baisse.

### Le passage de témoin entre générations lu par deux experts

Pascal Dreyer, auteur de : *Être bénévole : Motivation, Engagement, Reconnaissance*<sup>4</sup> et Directeur-adjoint de Handicap International pendant 14 ans, est le vice-président de Recherches & Solidarités. Il explique notamment le retrait des personnes âgées de 65 ans et plus par « *le fait que ces personnes occupent souvent une position pivot entre plusieurs générations, qui demandent leur soutien et peuvent les accaparer : leurs parents, leurs enfants et leurs petits-enfants* ». Un autre élément d'explication observé par Pascal Dreyer réside dans le profil des baby-boomers, qui n'ont pas connu les structures d'engagement issues de l'immédiat après-guerre et abordent le monde avec une attitude plus hédoniste que leurs aînés. Monde qui leur offre de surcroît des loisirs comme jamais et suscite un « *puissant désir de réalisation personnelle* ».

Isabelle Persoz, Déléguée Générale de Tous Bénévoles, plateforme de mise en relation, analyse ainsi la montée en puissance de la génération 15-34 ans pour Recherches & Solidarités : « *Il y a une envie d'engagement qui ne cesse de progresser ces dernières années, avec souvent l'idée de faire avancer les choses de manière concrète* ». Le moteur de cette génération est la recherche de nouvelles expériences, en particulier à travers la relation avec des personnes fragilisées et la protection de l'environnement. « *Leur bénévolat n'est pas que ponctuel, c'est une suite d'engagements adaptés à leur vie du moment* », ajoute Isabelle Persoz.

Trois enseignements s'imposent aux yeux des experts de Recherches & Solidarité, association sans but lucratif dont la vocation est d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes.

1. Le bénévolat se recompose, le désengagement continu des personnes retraitées étant compensé numériquement par la présence plus importante des plus jeunes.
2. Le bénévolat est moins intense, avec une diminution des bénévoles engagés chaque semaine d'un point entre 2019 et 2024.
3. Les moins diplômés sont aussi les moins engagés, 14 % contre 33 % pour les plus diplômés. ■

<sup>1</sup> IFOP - L'engagement sous toutes ses formes en 2024

<sup>2</sup> [www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)

<sup>3</sup> Enquête IFOP 2023- Recherches & Solidarités - mars 2023

<sup>4</sup> Chronique Sociale Édition - 2012

Focus |

## Le militantisme à l'APAJH

**Depuis 1962, l'APAJH s'engage à faire bouger les lignes en matière d'égalité des droits pour les personnes en situation de handicap. Fondée par deux enseignants et membres de syndicats enseignants, l'association a toujours été militante avant tout, un militantisme qui nourrit toutes ses actions.**

### Bénévole, militant ou les deux ?

Le bénévolat et le militantisme sont deux choses différentes : vrai ou faux ? Vrai et faux ! Un bénévole est une personne qui s'engage volontairement sur son temps libre pour agir de manière non rémunérée afin de répondre à un besoin d'intérêt général. Un militant est une personne qui s'engage au sein d'un groupe afin de mener un combat pour défendre une idée. Un militant est un bénévole mais l'inverse n'est pas forcément vrai !

Deux concepts qui se sont éloignés avec la séparation des fonctions politiques, sociales et gestionnaires des associations autour de 1975<sup>1</sup>. L'association gestionnaire accompagne des personnes, est administrée par des bénévoles et gérée par des professionnels. à partir des orientations et décisions du Conseil d'administration. C'est le cas de l'APAJH où les bénévoles sont également des militants.

### Etre militant bénévole à l'APAJH, un engagement citoyen

A l'APAJH, les militants bénévoles œuvrent pour bâtir une société plus juste et solidaire en défendant la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap. Laïcité, citoyenneté et solidarité : les valeurs de l'association sont au cœur de leur combat avec pour objectif principal de faire entrer le handicap dans le débat public en siégeant dans les instances locales et départementales jusqu'à la rencontre des plus hauts responsables de l'Etat.

Par ailleurs, adhérer à une association, c'est choisir de prendre part à son fonctionnement. Les militants APAJH peuvent participer à la vie associative en se faisant élire au Conseil d'administration ou dans d'autres instances de l'association. L'enjeu principal, répondre aux besoins des personnes en situation de handicap.

Les bénévoles n'ont pas tous les droits, leur rôle est avant tout de répondre aux attentes des personnes en situation de handicap. C'est la rencontre entre des compétences et l'expression d'un besoin. Défendre la dignité de la personne, son accès à une vraie citoyenneté, de l'école à l'emploi en passant par les loisirs et l'intégration sociale : c'est l'objectif des militants bénévoles et cela passe par un accompagnement concret des personnes concernées et également de leurs proches aidants pour faire respecter ce droit. L'APAJH est à la fois militante et gestionnaire de structures d'accompagnement : et c'est cette double casquette qui donne du poids à son combat.

Les Conférences de territoires permettent chaque année aux différents acteurs du mouvement de faire le bilan des actions réalisées et d'étudier les sujets clés à venir. Leurs conclusions servent à préparer le Congrès annuel où sont débattus et votés les orientations ainsi que le projet associatif national tous les 5 ans, véritable cap pour toutes les associations APAJH sur le territoire. ■

<sup>1</sup> Le bénévolat, du militantisme au volontariat ; Danièle Demoustier dans *Revue Française des affaires sociales* 2002/4





Tribune |

## Se projeter loin, ensemble !

Notre mouvement APAJH est un mouvement citoyen qui représente les personnes en situation de handicap et les familles. De par la diversité des personnes qu'il rassemble, personnes en situation de handicap, parents, amis, et tout citoyen engagé, il est en capacité de porter une grande variété de regards qui s'enrichissent mutuellement.

Ainsi, notre façon de concevoir et de promouvoir ce qu'est une véritable société inclusive est-elle singulière au sein du monde médico-social ? Nous donnons à nos valeurs de citoyenneté, de laïcité et de solidarité une traduction concrète. Ce faisant, dans cette démarche, nous avons des réussites tout en restant lucides cependant en formulant des questionnements sur nos pratiques militantes. Ces partages d'expériences ont besoin d'espaces privilégiés, d'échanges et d'expression.

L'engagement bénévole, pour sérieux qu'il est, ne doit pas pour autant écarter les moments, les occasions de se réjouir ensemble de ce qui a été réalisé en prenant sur ces moments de la vie personnelle et familiale. Oui, le bénévolat peut et doit être joyeux ! Nous avons célébré le chemin parcouru depuis 1962. Nous avons fêté toutes ces avancées qui ont transformé positivement l'offre médico-sociale dans notre pays. Gardons cette méthode pour durer dans le temps, pour tout ce qui reste à faire.

Les bénévoles qui s'engagent à l'APAJH en 2024 ne vivent pas les mêmes choses qu'en 1962. Les besoins, les attentes, les questions, les conditions pour militer ont changé. Les forces associatives ont, elles aussi, évolué. Elles se sont renforcées, spécialisées, professionnalisées. Mais, le bénévolat demeure un atout considérable, indispensable même, pour garantir que les valeurs de l'APAJH irradient en permanence nos actions et nos réalisations. Les personnes en situation de handicap, les familles, les amis, les citoyens engagés ont à prendre leur place dans ce mouvement de développement du bénévolat, en y apportant leurs expériences personnelles, leur vision de l'organisation de l'action.

Ce faisant, ils font collectif ! Une grande cause mérite d'être embrassée par le plus grand nombre. C'est ce à quoi nous œuvrons depuis toutes ces années. Être entendus, compris, soutenus pour faire évoluer la société toute entière. C'est ce que nous continuerons à faire, plus déterminés que jamais à l'heure de questionnements politiques majeurs. ■

Michel Miklarz,  
Secrétaire général



## Le bénévolat dans la loi

**A ce jour, les activités bénévoles ne sont encadrées par aucun statut juridique particulier. Pour autant, malgré ce vide juridique apparent, le bénévolat se distingue comme une forme d'activité particulière dont les conséquences juridiques ne sont pas neutres. Par ailleurs, différents dispositifs destinés à reconnaître et valoriser le bénévolat existent et tendent à se développer ces dernières années, sous l'impulsion du tissu associatif et des pouvoirs publics. Eclairages sur le cadre des activités bénévoles en France !**

### Le statut de bénévole

La loi ne donne pour l'instant aucune définition précise du bénévole. Il faut donc raisonner par opposition aux autres formes de travail pour identifier ces activités. Le bénévolat peut ainsi se définir comme la situation dans laquelle une personne apporte son temps et ses compétences gratuitement à une personne ou un organisme.

Il se distingue donc du salariat essentiellement car :

- le bénévole ne perçoit pas de rémunération, il peut seulement être dédommagé des frais induits par son activité (déplacement, hébergement, achat de matériel...);

- le bénévole n'est soumis à aucun lien de subordination juridique. Sa participation est volontaire. Il est toujours libre d'y mettre un terme sans procédure, ni dédommagement.

Malgré tout, le bénévole ne dispose pas d'une liberté d'action totale. Il est par exemple tenu de respecter les statuts de l'association, ainsi que les normes de sécurité dans son domaine d'activité<sup>1</sup>.

De même certaines associations imposent un temps de présence minimal, un rythme particulier et font parfois signer un contrat de bénévolat. Contrat qui a vocation à définir le cadre de l'action bénévole ►

► plutôt qu'à imposer de véritables obligations au bénévole. L'obligation induite aura ainsi une valeur morale.

Le bénévole ne doit donc pas se trouver dans une situation de subordination juridique (respect des horaires, des directives, soumission à des contrôles), auquel cas le juge pourra procéder à une requalification du bénévolat en travail salarié et reconnaître l'existence d'un contrat de travail.

L'absence de tout contrat de travail n'empêche pas les activités bénévoles d'être soumises à un régime de responsabilités, notamment pour les dommages qui en résulteraient.

### Responsabilités de l'association et du bénévole

En tant que personne morale, toute association est responsable civilement, pénalement et financièrement des fautes qu'elle commet et des dommages qu'elle cause dans le cadre de ses activités.

L'association est donc responsable pour les dommages subis par le bénévole lorsqu'il aura été victime d'un accident dans le cadre de sa participation aux activités de l'association<sup>2</sup>, et s'il rapporte qu'il existe un lien de causalité entre son activité et le dommage.

Par ailleurs, le bénévole agit sous l'autorité directe de l'association. Il existe un « lien de préposition », qui se définit comme le droit de donner des instructions. Ainsi, la responsabilité de l'association peut être engagée sur le fondement de la responsabilité du fait d'autrui (article 1242 du Code civil) en cas de dommages causés par un bénévole.

En revanche, lorsque le bénévole commet une faute sans rapport avec la mission, l'association peut demander au juge de constater une faute personnelle du bénévole. Dans ce cas, l'association est exonérée de sa responsabilité. Bien souvent, les associations se couvrent en garantissant ces risques par la souscription d'assurances de leur responsabilité civile.

Les activités bénévoles, bien qu'exécutées gratuitement, engagent donc de la responsabilité de ceux qui les réalisent. Mais elles peuvent également être créatrices de droits au bénéfice des personnes qui donnent de leur temps.

### Reconnaissance et valorisation des activités bénévoles

Compte tenu de l'importance du bénévolat dans la société française, les dispositifs de reconnaissance et de valorisation des activités bénévoles tendent à se développer.

Dès l'université, les étudiants sont incités à s'engager dans le bénévolat. Tous les établissements d'enseignement supérieur doivent mettre en place un dispositif de reconnaissance des compétences et aptitudes acquises dans le cadre d'une activité bénévole au sein d'une association.

Les compétences acquises en tant que bénévole peuvent également être reconnues et certifiées par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)<sup>3</sup>. Ce dispositif permet l'obtention de tout ou partie d'un titre, d'un diplôme ou d'un certificat en rapport avec son activité bénévole.

De même, le Compte d'Engagement Citoyen (CEC)<sup>4</sup> créé en 2016, recense les activités bénévoles ou de volontariat de son titulaire et permet d'acquérir :

- des droits inscrits sur le Compte Personnel de Formation (CPF) ;
- des jours de congés destinés à l'exercice de ces activités.

Les critères applicables à l'acquisition des droits inscrits sur le CEC ont d'ailleurs été assouplis par la très récente loi « visant à soutenir l'engagement bénévole et à simplifier la vie associative ».

Outre ces assouplissements, la loi en faveur de l'engagement bénévole permet désormais aux salariés de faire don aux associations d'une partie de leurs jours de repos non pris, sous une forme monétisée. Le texte simplifie les conditions de recours au congé d'engagement associatif et la mise en œuvre du mécénat de compétences, tout en permettant aux salariés exerçant des activités bénévoles de se former plus facilement. Un dispositif supplémentaire pour encourager et développer l'action bénévole et associative ! ■

<sup>1</sup> Guide du bénévolat 2022 : [https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/guide\\_benevolat2022.pdf](https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/guide_benevolat2022.pdf)

<sup>2</sup> Code civil : articles 1240, 1241 et 1242 <https://vae.gouv.fr/>

<sup>3</sup> Code du travail : articles L5151-7 à L5151-12, articles R5151-16 à R5151-19 et D5151-11 à D5151-1

<sup>4</sup> Loi n° 2024-344 du 15 avril 2024 visant à soutenir l'engagement bénévole et à simplifier la vie associative



# Faire du bénévolat, ça fait du bien !

### Les bienfaits du bénévolat pour toutes et tous

Devenir bénévole représente une forme de participation sociale à la fois très significative et bénéfique pour la santé, autant sur le plan physique que psychologique. Le bénévolat peut être un véritable moyen d'épanouissement personnel et même parfois aider à donner du sens à la vie.

En s'engageant dans le bénévolat, il est possible d'acquérir et de développer des compétences sociales et relationnelles ou des habiletés dans divers domaines, de rencontrer de nouvelles personnes et découvrir de nouveaux centres d'intérêt.

Le bénévolat a des bienfaits psychosociaux qui sont principalement : renforcer l'estime et la confiance en soi, être un exemple positif pour son entourage, se sentir socialement utile, s'intégrer dans une communauté, sortir de l'isolement et de la solitude, relativiser ses peurs et ses problèmes, participer à la réussite de projets communs motivants.

Pratiquer une activité bénévole de façon régulière a aussi d'autres impacts positifs sur la santé puisque cela contribue à combattre la dépression et à lutter contre les effets du stress, de la colère et de l'anxiété. Le bénévolat permet de diminuer la fréquence des maladies cardiaques et de faire baisser la tension artérielle. Il pourrait donc prolonger notre durée de vie et améliorer notre santé, même en devenant bénévole à un âge avancé.

Les personnes bénévoles seraient moins atteintes de dépression ou de maladie d'Alzheimer. En outre, le bénévolat permet, grâce à l'utilisation de nouvelles connaissances, de faire travailler sa mémoire et de maintenir ou d'améliorer ses capacités cognitives. Il aurait ainsi pour effet de diminuer le déclin fonctionnel. Les enfants et les adolescents qui mènent des actions bénévoles seraient susceptibles de réduire leur taux de cholestérol et leur indice de masse corporelle.

Le bénévolat provoque la libération d'hormones dans le cerveau, la dopamine et la sérotonine, qui entraînent une sensation de bien-être qui contribue à lutter contre les douleurs chroniques. Cette stimulation mentale induite par le bénévolat aide à préserver sa santé à long terme et à améliorer sa qualité de vie.

### Le bénévolat et la connexion aux autres

Le bénévolat n'a pas seulement un impact positif sur les bénévoles eux-mêmes mais également sur les personnes qui observent et en bénéficient : il peut y avoir un effet de transmission ou de relais dans la démarche de solidarité.

L'action bénévole permet de diffuser de la joie autour de soi à travers une conscience des autres, une qualité d'écoute et d'empathie, un service rendu ou une aide apportée.

Des liens existent entre le bien-être individuel et collectif : sortir d'un repli sur soi et aller vers les autres

nous aident à se sentir mieux. Une manière de prendre soin de soi est justement d'élargir son réseau social, notamment par l'action solidaire. Il a été identifié que le lien social, l'accomplissement et l'altruisme sont des facteurs de bien-être. Le bénévolat répondrait à ce besoin fondamental et permettrait d'acquérir un sentiment de fierté. Ainsi, les rapports humains positifs nous rendent plus forts et font reculer les attitudes agressives ou violentes.

### En situation de handicap et bénévole...

Tous les citoyens peuvent s'engager à travers le bénévolat. Les bienfaits sont décuplés pour les personnes en situation de handicap qui ont parfois besoin d'être aidés pour trouver leur place dans la société, pour renforcer la confiance et l'estime d'elles-mêmes, pour lutter contre l'isolement et le sentiment de rejet, ou le repli sur soi, et pour développer ou maintenir leurs compétences.

Le bénévolat leur permet de se sentir appréciées, valorisées, remarquées au lieu d'être perçues seulement à travers des incapacités car il place la personne en situation de handicap au même niveau que tout autre individu : la valeur de l'acte bénévole est équivalente quel qu'en soit l'auteur.

Un engagement qui, surtout pour des personnes en situation de handicap intellectuel ou psychique, peut permettre de se voir confier une responsabilité, de trouver une ►





- place sociale, de faire des rencontres et ainsi de sensibiliser sur leur handicap, de montrer leurs capacités et de témoigner auprès de leurs pairs de l'intérêt d'aller vers l'extérieur.

### **Le bénévolat et l'accompagnement des personnes en situation de handicap**

Proposer une activité bénévole lorsqu'on accompagne des personnes en situation de handicap, enfants ou adultes, est donc particulièrement pertinent. Au préalable, il est important d'identifier les facteurs qui influencent la participation tels que l'envie de faire, l'intérêt pour l'action, l'absence d'obligation, la

*“ La stimulation mentale induite par le bénévolat aide à préserver sa santé à long terme et à améliorer sa qualité de vie. ”*

disponibilité, le fait de se sentir capable, la volonté d'aider ou de se rendre utile. Il est également important d'avoir des attentes réalistes et, pour les personnes fragilisées, de concevoir un cadre d'exercice du bénévolat adapté et sécurisé. Des paramètres nécessaires pour accompagner des personnes en situation de handicap qui, au-delà de leurs capacités, ont le droit de choisir et de s'autodéterminer comme tout citoyen.

Enfin, l'accompagnement des personnes vers le bénévolat peut représenter une opportunité de transformation des pratiques professionnelles en Établissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS). ■



APAJH du Tarn |

## Un engagement bénévole global au foyer de vie « La Planésié »

De nombreux résidents sont impliqués dans des activités bénévoles et cela ne date pas d'hier ! Les professionnels ont impulsé cette dynamique en proposant aux résidents de faire du bénévolat et les retours sont très positifs. Rencontre avec trois résidents et une de leur éducatrice.



Josian Abadia, résident du foyer de vie « La Planésié »

### Depuis quand êtes-vous bénévole et quelle est la nature de votre engagement ?

Je suis bénévole au siège départemental de l'APAJH du Tarn depuis 2021 donc je participe à tous les conseils d'administration et aux réunions de bureau. J'avais envie de m'engager et quand j'ai eu l'opportunité de m'investir dans l'association je n'ai pas hésité.

### Est-ce que l'association pour laquelle vous êtes bénévole a mis en place des aménagements particuliers pour vous permettre de vous engager ?

Je pense que l'APAJH du Tarn a dû modifier certains statuts pour que des personnes en situation de handicap puissent intégrer le conseil d'administration. Nous sommes aujourd'hui trois de trois structures différentes.

### Est-ce que cela a changé votre quotidien ?

Oui tout à fait car cela permet de voir du monde et de participer activement à la vie de l'association qui gère notre structure.

### Avez-vous observé des effets positifs sur votre santé physique et/ou psychologique ?

Oui grâce aux rencontres que je fais et cela me permet également d'être en contact avec la Fédération. Je me sens utile en étant bénévole et cela m'apporte du bien-être. Il est important de communiquer sur le fait que maintenant toute personne en situation de handicap peut être bénévole dans une association, quelle qu'elle soit ! ■



Jean-Christophe Thailades, résident du foyer de vie « La Planésié »

### Comment êtes-vous devenu bénévole et quelle est la nature de votre engagement ?

Je suis bénévole à l'épicerie solidaire depuis huit ans, je range des choses dans les rayons etc. J'ai participé à une convention où j'ai rencontré mon chef et nous avons tout mis en place ensemble. J'ai commencé par deux journées par semaine et désormais je suis passé à deux matinées, les horaires ont été aménagés d'un commun accord. ►

► **Qu'est-ce que le bénévolat vous apporte dans la vie ?**

Cela me fait beaucoup de bien, j'aime aider les gens et me sentir utile.

**Avez-vous observé des effets positifs sur votre santé ?**

Oui car cela me fait faire une activité physique comme je me déplace à pied et puis je porte des caisses. Au niveau psychologique cela me change du quotidien et me permet de faire des rencontres, d'avoir la pêche ! Je souhaite continuer car cela me plait d'aider. ■



Dylan Genin,  
résident du foyer  
de vie « La Planésié »

**Où et depuis quand êtes-vous bénévole ?**

Je suis bénévole depuis un an à Saint-Vincent de Paul. Je trie du linge, des jeux et je range des cartons. C'est une association caritative qui est en lien avec l'église de Lameilhé. J'y vais une fois par semaine, le mercredi après-midi.

**Comment s'est déroulée la mise en place ?**

Il y a d'autres bénévoles qui nous soutiennent. Au départ nous étions accompagnés par les éducateurs mais maintenant les bénévoles de l'association sont en direct avec nous sous forme de binôme de travail.

**Que pensez-vous de ce bénévolat ?**

Je n'avais jamais fait de bénévolat avant, je n'avais jamais aidé les gens, je me sens utile ! J'ai envie de continuer car je suis moins stressé et cela m'apporte de la joie. ■



Caroline Lecoeuche,  
éducatrice  
spécialisée au  
SADLIS du foyer de  
vie « La Planésié »

**Quels sont les différents types de bénévolat auxquels les résidents participent ?**

Concernant Saint-Vincent de Paul ce sont eux qui nous ont relancés. Il y a plusieurs années une résidente avait fait du bénévolat avec eux et ils étaient tellement contents qu'ils nous ont recontactés. Il y a plusieurs personnes qui interviennent et nous avons tissé des liens avec la responsable. Les bénévoles font beaucoup de choses y compris passer une après-midi avec des gens à la rue ou des enfants du quartier. Il y a aussi cette dimension de convivialité et de partage.

Il y a aussi des mises en situation professionnelles c'est-à-dire que nous proposons à des enseignes les compétences des résidents qui le souhaitent. Nous essayons d'impulser ce type de bénévolat pour l'inclusion et dans certains cas cela débouche sur une autre proposition ensuite.

A notre initiative, nous intervenons aussi dans des restaurants solidaires associatifs. Ils nous reçoivent une fois par mois en équipe de deux personnes qui cuisinent pour le restaurant.

**Le foyer de vie impulse donc directement la mise en place des actions bénévoles ?**

Oui, il y a une vraie volonté de donner l'opportunité aux personnes en situation de handicap de faire du bénévolat car on sait que c'est par ce biais que le regard change et les personnes se sentent vraiment utiles. Le mercredi quand on demande des volontaires pour aller à Saint Vincent de Paul, les résidents sont très nombreux à vouloir y aller ! Ils sont désireux d'aider. Par exemple certains nous donnent d'eux-mêmes des vêtements qui deviennent trop petits pour la collecte de l'association.

**Est-ce que vous avez déjà eu des demandes de la part des résidents ?**

Oui par exemple une résidente voulait faire du bénévolat aux Restos du cœur. Nous avons donc pris rendez-vous et après une sorte d'évaluation nous avons mis en place une convention avec eux. La personne y allait deux ou trois fois par semaine et toute seule. Aujourd'hui le bénévolat a pris fin mais c'était une équipe très accueillante avec qui la communication se passait très bien.

**Globalement les actions bénévoles sont donc une réussite ?**

Complètement ! Le bénévolat leur donne beaucoup d'assurance et leur ouvre de nouvelles perspectives. Ils voient le regard des gens changer. ■



© Benenova, Diego Parlangue

Implication dans le fonctionnement associatif, rangement dans une épicerie solidaire, tri de vêtements dans une association caritative : l'engagement peut prendre différentes formes, en termes de missions et aussi d'organisation !

Pour mobiliser il est nécessaire de s'adapter à différents rythmes et envies. C'est le travail de l'association **Benenova** qui cherche à faciliter l'engagement.

Découvrez l'article dédié page 26 ! ■

## Recruter de nouveaux militants : un défi ?



**Comment inciter les gens à s'impliquer réellement ? En proposant des actions qui attirent et permettent d'agir concrètement. C'est le pari de l'APAJH 76 qui participe cette année au dispositif Ciné relax en partenariat avec le cinéma Omnia et la ville de Rouen. Rencontre avec Elizabeth Alazard, administratrice en Seine-Maritime.**

### Un temps de formation

Le principe : des séances publiques spécialement adaptées aux personnes en situation de handicap ou atteintes de troubles comportementaux. Les lumières s'éteignent doucement, le son du film est atténué, aucune publicité ni de bandes annonces ne sont diffusées et un accueil par du personnel formé est proposé. « Nous avons tout d'abord lancé un appel à candidature pour participer à une formation sur ce projet. Nous avons contacté nos établissements, et aussi tous les établissements et associations

partenaires, y compris la Coordination Handicap Normandie, la ville et son service de communication, qui étaient depuis longtemps favorables à cette implantation et le journal local. Nous avons aussi utilisé les réseaux sociaux » explique Elizabeth Alazard. Résultat : 70 demandes sont parvenues pour seulement 50 places.

La formation de trois heures, proposée par Culture relax<sup>1</sup> a permis de former 4 groupes de 10 à 12 bénévoles qui ont accepté de venir alternativement encadrer les séances programmées le dernier samedi de chaque mois, hors vacances d'été. Un groupe WhatsApp permet désormais de gérer facilement leur présence.

### La pair-aidance au cœur du dispositif

« Parmi les bénévoles, nous comptons Cynthia et Valentine, accompagnées à l'Aide à l'Embauche des Jeunes Bernard Bruguet du

Grand Quevilly, qui sont désormais capables de s'entraider pour accueillir spectateurs valides et moins valides et aussi d'exposer aux nouveaux venus les divers rôles à tenir : accueil devant le cinéma, cheminement vers la caisse et les salles, installation dans la salle... » souligne Elizabeth Alazard.

### On ne naît pas militant, on le devient !

Après chaque séance, auxquelles viennent certains bénévoles en tant que spectateurs, un débriefing convivial est organisé dans l'espace bar du cinéma. Un moment ouvert à tous qui rassemble comme le précise Elizabeth Alazard : « Du lien s'est créé, les gens y prennent plaisir, se sentent utiles... Chacun le sait, il peut apporter son regard et sa pierre à l'édifice, devenir l'ambassadeur de ce projet : ainsi nous sommes, grâce à des contacts donnés par des bénévoles, entrés en contact avec l'infirmière coordinatrice de l'éducation nationale sur notre secteur. Le département nous a également contacté pour étendre ce dispositif et en financer une partie. »

Les bénévoles sont ainsi devenus des militants, et si seul un nombre réduit d'entre eux a adhéré à l'APAJH 76, nombreux sont ceux qui militent désormais à travers ce projet en affirmant la présence et l'efficacité de l'association sur le territoire rouennais. ■

<sup>1</sup>. Structure-ressource qui accompagne les établissements culturels dans la mise en accessibilité inclusive de leurs propositions

Formation |

## Accueillir un nouveau militant, et lui donner des clés – l’impulsion fédérale

**Être militant, c’est en quelque sorte être une personne ressources, voire experte dans son domaine, ce qui nécessite un accès à de l’information, et à la formation dès le début de l’engagement bénévole. Comment penser l’accueil des nouveaux militants ? Réponse.**

### Les formations des militants

Initiées en 2009 les Formations des militants sont des sessions organisées par cycles qui réunissent les militants et les directeurs généraux des associations fédérées et des militants nationaux. Chaque cycle propose différentes thématiques pour que l’ensemble des militants APAJH puissent être formés à celles-ci, de façon initiale et même continue. Ce sont aussi des lieux de rencontre entre des personnes engagées dans différents départements, moments nécessaires et importants dans un grand mouvement.

### Les missions et la bonne gestion financière des associations au cœur des Formations des militants

En 2023, le 6e cycle des Formations des militants, initiée fin 2022, s’est poursuivie à Toulon (Var), Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) et Valence (Drôme) pour aborder le texte « Habiter... Chez moi, c’est mon choix », et aussi deux nouvelles thématiques : les missions des asso-

ciations fédérées, gestionnaires ou non, et les leviers financiers dont disposent les associations fédérées en perspective de l’évolution de l’offre.

Des nouveaux angles de réflexion dans un contexte associatif en perpétuelle transformation, pour redéfinir les engagements des militants, et leurs missions au quotidien. Le sujet financier a été présenté conjointement par les Trésoriers généraux et Vincent Lasserre, directeur financier, lors de la deuxième journée de travail collectif pour échanger avec les militants nationaux et départementaux.



### La mallette du militant

En complément de ces rendez-vous militants, une « mallette du militant » a été mise en place, par l’Organisme de Formation et le service Handicap Assistance du siège fédéral. Les militants bénévoles doivent effectuer des permanences dans les mairies, CCAS, MPDH, CDAPH etc. et doivent

donc être aptes à répondre aux questions concernant le handicap.

Des questions auxquelles le service Handicap Assistance répond au quotidien par téléphone ou par mail, auprès des personnes en situation de handicap, de leurs familles ou de toute personne intéressée et en quête de réponses en termes de droits.

Cette expertise se traduit notamment par la réalisation de fiches explicatives d’accès aux droits dans des thématiques transversales : emploi, scolarité, accès à la retraite, les différentes allocations... Ces fiches ont été centralisées et organisées dans un seul endroit, accessible par chaque militant via un lien pour permettre à tous d’y accéder et de savoir apporter des réponses aux principales questions posées à propos du handicap. ■



**89 PERSONNES**  
FORMÉES EN 2023

## Penser l'accueil d'un nouvel administrateur



**C'est quoi être militant ?  
Quelles sont mes responsabilités en tant que militant ?  
Et les outils à ma disposition ?  
Des questionnements naturels lorsqu'un engagement bénévole est envisagé. Pour y répondre, et plus globalement pour accueillir les nouveaux militants, l'APAJH de la Réunion a créé le Livret d'accueil du nouvel administrateur. Explications avec Claude Brard, présidente de l'APAJH de la Réunion.**

### **Pourquoi avoir créé un livret d'accueil du nouveau militant ?**

La démarche a débuté aux alentours de 2020/2021, dans un contexte particulier de l'arrivée de nouveaux administrateurs, qui étaient en demande d'informations. Informations sur le fonctionnement d'une association en général, et tout particulièrement sur des aspects qui concernent l'APAJH de la Réunion, qui est une association gestionnaire. Il y a tellement de données qu'un nouvel administrateur peut vite se sentir perdu. Il y a aussi un enjeu en tant qu'association, celui de bien expliquer le position-

nement politique de notre association, évidemment, et sur le long terme, de faciliter l'engagement des militants qui choisissent de donner de leur temps, afin de les fidéliser.

### **Comment s'est déroulée la création de ce support ?**

Nous sommes partis du livret d'accueil pour les nouveaux salariés et nous avons réfléchi aux informations dont avait besoin un nouvel administrateur pour penser le contenu de ce livret d'accueil. Il contient une présentation succincte de l'association, des différentes structures et notre fonctionnement de gestionnaire : périmètre des associations, droits des salariés, accords avec les mutuelles, la démarche CSE... Et aussi les différents sigles du médico-social, qui est une véritable culture ! Et ne pas maîtriser des éléments de ce domaine peut vite paraître décourageant, si nous entendons des termes en Conseil d'Administration sans les comprendre par exemple.

### **Dans les faits, comment est transmis ce livret d'accueil ?**

Il s'agit d'un guide en quelque sorte, d'un document support pour se repérer, qui contient une grande partie des réponses. Ce livret est remis dès le premier rendez-vous fixé, car il s'inscrit pleinement dans une démarche conviviale de l'accueil des nouveaux administrateurs, qui est reçu par moi-même, la présidente, et aussi les membres du Bureau. Nous sommes tous à sa disposition pour l'écouter, répondre

à ses interrogations ou doutes... pour que chacun trouve sa place d'administrateur rapidement et en toute confiance.

C'est d'ailleurs une démarche qui débute avant même de rejoindre le conseil d'administration. Tout adhérent peut venir assister à un conseil d'administration, avant une assemblée générale, pour découvrir, poser des questions sur les missions, responsabilités et ou confirmer son souhait de s'investir. Par ailleurs, tout administrateur a une mission déléguée (santé, culture, communication...) afin de véritablement trouver comment contribuer à l'APAJH, trouver sa mission.

### **Et demain ?**

Aujourd'hui, le challenge est de bien associer ce livret avec le nouveau projet associatif de l'APAJH de la Réunion, que nous avons terminé de déployer (vidéos, traductions en FALC, présentation aux familles, aux professionnels et aux élus du CVS), il y a donc une mise à jour des deux guides à prévoir. Et aussi une volonté de rendre faciles et compréhensibles ces informations. Un travail à faire avec le vice-président et le secrétaire général, notamment pour s'adapter à la personne accompagnée qui sera élue dans le conseil d'administration (voir page 20). ■

Partage d'expertise |

## Le mécénat de compétences, un pari gagnant pour toutes les parties prenantes !

Le mécénat de compétences est l'une des composantes du mécénat, dispositif permettant à une entreprise de verser un don, sous forme d'aide financière, matérielle, ou de compétences à un organisme qui œuvre pour une mission d'intérêt général. En contrepartie de ce don, l'entreprise mécène peut bénéficier d'une réduction fiscale.

En bref, le mécénat de compétences correspond à la mise à disposition de salariés sur leur temps de travail, pour réaliser des actions d'intérêt général, en mobilisant ou non leurs compétences professionnelles. Mécénat sénior, mécénat de compétences à temps plein ou quelques heures par mois, mobilisation d'une journée... il y a plusieurs façons de partager son expertise :

- Un **engagement citoyen** sur le temps de travail salarié et non sur le temps personnel
- Un **engagement de l'entreprise** encouragé par un système de défiscalisation avantageux
- Un **apport de valeur concret**, humain et structurant pour les structures d'accueil

Lire le Guide pratique du mécénat de compétence (par le Secrétariat d'état en charge de l'Économie sociale, solidaire et responsable, 2021)



**20%** des entreprises mécènes en France ont recours au mécénat de compétences.

Source : Panorama du pro bono (avril 2019).

**57%** des salariés en mécénat estiment avoir acquis de nouvelles compétences.

**37%** des salariés impliqués estiment que l'expérience les a remotivés dans leur travail.

Source : IFOP, baromètre du mécénat de compétences 2ème édition

**98%** des associations sont satisfaites du dispositif et envisage d'y recourir à nouveau.

Source : Guide pratique du mécénat de compétences (novembre 2021)

### QUELS AVANTAGES...

#### Pour l'entreprise ?

Il est encadré par l'article L. 8241-2 du Code du travail relatif au prêt de main d'œuvre à but non lucratif. Pour l'entreprise : le mécénat de compétences donne droit à une défiscalisation à hauteur de 60% du coût réel de la mise à disposition, soit le salaire incluant les charges sociales et patronales. Le montant défiscalisable est limité à 0,5% du chiffre d'affaires annuel hors taxe.

La loi n'impose aucun montant minimal de chiffre d'affaires ni de don. Cette souplesse permet à chaque entreprise, quelle que soit sa taille, de soutenir les projets qu'elle choisit et de profiter de l'avantage fiscal lié au mécénat.

#### Pour le salarié ?

Le mécénat de compétence donne une garantie de salaire et de maintien de tous les droits et bénéfices liés au statut de salarié (avancement, mutuelle, Comité d'Entreprise, cotisations ...)

#### Pour l'organisation d'accueil ?

Cela permet d'obtenir une aide sur des fonctions qui ne représentent pas leur cœur d'expertise et d'optimiser leur savoir-faire. Ensuite, de prendre du recul sur son projet. Et enfin, d'élargir son réseau en rencontrant de potentiels futurs bénévoles, des partenaires et des soutiens.





**En 2013, Alain était responsable d'une équipe au sein du groupe Orange. Passé par différents services et directions, l'approche de la retraite a été un moment impérieux pour donner un nouveau souffle à une vie professionnelle bien remplie au sein du fleuron français des télécommunications.**

#### Une quête de sens à l'origine de l'engagement

« A 59 ans, j'avais besoin de sens dans mes missions professionnelles et le souvenir lointain d'un stage au sein d'un foyer pour adultes handicapés était toujours présent ».

L'opportunité de bénéficier du dispositif de mécénat de compétence « sénior » piloté par la Fondation du groupe lui permet d'effectuer une mission à mi-temps, durant plusieurs années, dans une association tout en restant salarié d'Orange.

« Je voulais d'emblée rejoindre une association tournée vers le handicap. J'ai dû présenter un projet, mettre en avant les valeurs de

Entretien avec Alain Lemasson | APAJH de la Haute-Vienne

## De manager chez Orange à militant associatif à l'APAJH

*l'APAJH pour lesquelles j'ai véritablement choisi cette association plutôt qu'une autre, convaincre mon entreprise puis l'APAJH de Haute-Vienne.»*

Il se souvient d'un premier contact sympathique, d'abord avec la responsable des ressources humaines puis la direction générale. Alain rencontre Corinne Bouysson, directrice générale de l'association limousine, qui est intéressée par la démarche et son expertise : « je me suis senti à l'aise rapidement, la première mission a été de rejoindre l'équipe du service vacances loisirs puis j'ai accompagné les ressources humaines à l'occasion de l'accueil des personnes avec contrat d'aide à l'emploi. »

« J'ai vraiment compris l'intérêt de ma démarche lorsque j'ai pu concrètement transmettre mes compétences, proposer un œil neuf et apporter cette prise de recul utile dans toute organisation », précise-t-il.

- **2013** : Début du mécénat
- **2016** : Début de la retraite et mandat d'administrateur, désigné comme secrétaire général au bureau de juin
- **2022** : Vice-président

#### Devenir militant bénévole

Il y a véritablement une différence entre être un salarié et devenir un bénévole prenant part à la vie militante d'une association. Pour Alain, le fait de renouer avec l'utilité sociale de son action et des relations de qualité avec les salariés et les membres de l'association APAJH de la Haute-Vienne ont naturellement fait que le président de l'association lui propose d'intégrer le Conseil d'administration, puis plus tard le mandat de secrétaire général ; « Je me souviens avoir plus écouté que pris la parole car la posture était différente mais tout aussi intéressante et riche de sens. Je n'ai jamais été déçu. »

#### Un conseil pour réussir

« Vouloir quitter son entreprise ne doit pas être l'objectif premier. Un travail qui a de l'intérêt est primordial, sans envie la personne qui s'engage dans le cadre d'un mécénat de compétence n'apportera pas de valeur ajoutée, ni ne déploiera les efforts nécessaires pour réaliser ses missions. Le sens est nécessaire, et le plaisir aussi. Une organisation qui nous plait, avec une mission et des valeurs exprimées qui reflètent celles de la personne. Ça c'est important. »



© Benenova, Diego Parlange

Faciliter l'engagement |

## Benenova rapproche les citoyens et les associations pour permettre à toutes et tous de s'engager



benenova.

**Pour quelle cause s'engager ?  
Une association du champ de  
la solidarité ou de la protec-  
tion de l'environnement ?  
Quel temps consacrer à cette  
activité associative ?**

**Ces questions conditionnent le  
type de bénévolat  
que jeunes et moins jeunes  
choisiront finalement.**

**L'association Benenova  
l'a bien compris et depuis  
2013 fait la promotion d'un  
engagement citoyen  
qui s'adapte aux rythmes  
de vie des bénévoles.**

Présente sur cinq territoires métropolitains à Paris, Lille, Nantes, Rennes et Marseille, l'association accompagne près de 200 associations partenaires. Le manque de temps, la peur de ne pas avoir le savoir-faire, la méconnaissance du tissu associatif local sont autant de freins qui empêchent les possibles candidats au bénévolat.

**Comment rendre l'engagement  
attractif et accessible à toutes  
et tous ?**

Benenova a choisi de tordre le cou aux obstacles et idées reçues sur l'engagement bénévole et propose des missions avec un format flexible et accessible au plus grand nombre. Pour Sophie des Mazery,

déléguée générale de l'association, il est utile de repenser les standards du bénévolat en proposant des missions qui combinent quatre facteurs : des missions de courte durée (de 2h à 5h), collectives pour favoriser le lien social, ponctuelles pour s'adapter aux agendas, et sans compétences professionnelles particulières pour être accessibles au plus grand nombre.

**Partager de son temps (limité)  
et rencontrer l'autre**

L'équipe Benenova crée des missions en lien avec les associations partenaires puis les propose sur un calendrier en ligne qui décrit la mission et ses impacts, répertorie l'ensemble des informations ►



**5800 BÉNÉVOLES**  
PAR AN

© Benenova, Diego Parlange

► pratiques telles que le détail de la mission et l'association porteuse du projet, la date et l'adresse pour se retrouver.

Chaque mission est pensée avec les associations pour comprendre et élaborer des actions concrètes telles que « accompagner des personnes malvoyantes à la projection d'un film » ou « nettoyer le quartier d'une ville ». Les missions sont ensuite testées puis une fois validées, elles sont proposées à tous sur le calendrier en ligne de Benenova, benenova.fr.

« Faire du bénévolat est un droit, chacun doit pouvoir s'engager, chacun doit pouvoir agir au bénéfice de l'intérêt collectif » rappelle Sophie des Mazery, déléguée générale de l'association. Gommer le frein de la « compétence attendue » est majeur. Des programmes de bénévolat inclusif, visant à accompagner vers le bénévolat des publics à priori éloignés, sont co-construits avec les bénévoles et professionnels du secteur concerné (social et médico-social) afin de répondre aux envies et difficultés des personnes en situation d'exil, de précarité ou de handicap. L'association propose notamment un programme dédié pour les structures qui accompagnent les personnes avec un handicap mental ou psychique.

### Intéresser et accueillir de nouveaux bénévoles

Avec près de 5800 bénévoles par an<sup>1</sup>, l'association est une porte d'entrée vers un bénévolat durable. « Notre rapport d'impact montre qu'une personne sur 4 qui s'engage avec Benenova, devient par la suite un bénévole régulier. Il y a une véritable complémentarité entre les différents formats d'engagement. L'engagement ponctuel n'est pas en contradiction avec l'engagement au long cours » précise Sophie des Mazery.

En 2022, le rapport d'impact montre que le partenariat Asso/Benenova est un vecteur puissant pour attirer des bénévoles aux profils divers pour plus de mixité sociale et générationnelle. 75% des asso-

ciations partenaires constatent un rajeunissement de leurs équipes de bénévoles, et 45% d'entre-elles bénéficient de l'aide de bénévoles initialement éloignés de l'engagement.

Benenova est l'un des acteurs de l'économie sociale et solidaire qui simplifie l'engagement citoyen en facilitant le passage à l'action, en valorisant la rencontre avec les associations et l'altérité. L'association est portée par une conviction « Ensemble, on est capable de tout ». ■

<sup>1</sup> 5780 bénévoles en mission Benenova en 2022

### Qui sont les bénévoles Benenova ?

#### GENRE

**76%**  
sont des femmes

#### ÂGE

**53%**  
ont moins de 35 ans

**12%**  
ont plus de 60 ans

#### SITUATION PROFESSIONNELLE

**61%**  
d'actifs  
(dont 22% en recherche d'emploi)

**16%**  
d'étudiants

**11%**  
de retraités.e.s





APAJH de la Gironde |

## Se réaliser à travers le bénévolat

### Autodétermination et inclusion

Le bénévolat est souvent perçu comme une activité noble permettant d'aider les autres.

Pour les personnes en situation de handicap qui n'ont pas la possibilité de travailler, le bénévolat représente aussi une opportunité d'intégration sociale, d'acquisition de compétences et d'épanouissement personnel. Anaïs et Alain, qui sont résidents du Foyer Occupationnel Marc Bœuf (APAJH Gironde) depuis de nombreuses années, racontent leur engagement au sein d'associations bien connues : la Banque Alimentaire et le Secours Populaire.



Anaïs a découvert le bénévolat il y a un an en rejoignant l'antenne locale de la Banque Alimentaire. « J'avais repéré cette association car elle est située à côté du bureau de tabac du Haillan, un lieu que je connais bien. Ça m'a donné envie d'essayer. » raconte-t-elle. Cette proximité géographique a donc joué un rôle déterminant dans son choix de s'engager, facilitant ainsi son intégration.

La mission d'Anaïs consiste à préparer les colis alimentaires pour les personnes en difficulté. « Je mets du lait ou d'autres trucs dans des bacs. On est plusieurs collègues à travailler ensemble. Il y en a qui livrent. Moi je prépare les colis. » explique-t-elle.

Elle apprécie le travail en équipe et elle aime créer de nouveaux liens : « Ce qui me plaît le plus, c'est de travailler avec mes collègues, même s'ils changent souvent. »

Le bénévolat à la Banque Alimentaire est également une opportunité pour la jeune femme de développer des compétences interpersonnelles, telles que l'assimilation d'une consigne ou l'utilisation adaptée de formules de politesse. « J'ai appris des choses comme savoir parler doucement, rester polie (parce que dès fois je peux oublier) » confie-t-elle.

Elle note d'ailleurs une vraie reconnaissance de la part de ses collè-

“ Ce qui m’a donné envie de rejoindre le Secours Populaire, c’est le contact humain et l’objectif d’aider les autres. ”



gues : sa responsable a souligné la qualité de son travail, ce qui la motive encore plus. Les vendredis passés à la Banque Alimentaire représentent donc un bon vecteur d'apprentissage et d'estime de soi.

Alain est bénévole au Secours Populaire depuis 21 ans. Deux ans après son arrivée au foyer Marc Bœuf en 1996, il a fait le choix de s'engager : « Ce qui m'a donné envie de rejoindre le Secours Populaire, c'est le contact humain et l'objectif d'aider les autres. » explique-t-il. Au sein de l'antenne locale, il s'occupe du tri et du rangement des matériels collectés par les dons (jouets, livres, objets, denrées alimentaires...). Cette mission lui permet de travailler son sens de l'organisation. Il accueille également le public qui vient pour

acheter et il participe aux événements spéciaux tels que la braderie solidaire.

Avec ses nombreuses années d'expérience, il lui arrive aujourd'hui de guider ou d'accompagner les nouveaux bénévoles dans leur intégration : « Ce qui est intéressant au Secours Populaire, c'est le fait que j'ai des collègues qui viennent de partout. Par exemple en ce moment, j'ai un collègue qui vient de Roumanie. Alors j'essaie qu'il parle un peu la langue française. » explique-t-il.

Sensible et empathique, il a également conscience des différentes réalités socio-économiques qu'il côtoie dans le cadre de sa mission : « J'ai de la peine face à la précarité des gens. »

Josette, Secrétaire Générale de l'antenne de Saint-Médard et encadrante de l'équipe de bénévoles, souligne sa générosité : « Tout le monde le connaît, il est toujours prêt à rendre service ! ». Elle note chez lui le développement de plusieurs savoir-faire tels que la diplomatie et sa capacité à apporter des réponses au public, due notamment à sa bonne connaissance de la structure.

Alain confirme son souhait de poursuivre dans cette démarche : « Je pense continuer le bénévolat jusqu'à ma mort ». Passionné par le jardinage, il va d'ailleurs prochainement s'engager dans une autre association de secteur, dont l'objectif est de sensibiliser les jeunes à l'agriculture. ■

# DEVENEZ BÉNÉVOLE

Bénévolat |

## Comment attirer et fidéliser les bénévoles ?

Le paysage associatif français, avec environ 1,5 million d'associations, repose largement sur l'engagement des bénévoles. Pourtant, de nombreuses associations peinent à recruter des bénévoles, bien que 90 % d'entre elles fonctionnent grâce à ces derniers. Attirer et fidéliser les bénévoles est donc crucial pour assurer la pérennité des actions associatives. Mais qu'est-ce qui motive un bénévole à donner du temps à une association et comment faire en sorte qu'il reste engagé ?

### Visibilité et réflexion avant l'étape recrutement

Avant de lancer une campagne de recrutement, il est essentiel de comprendre que les raisons qui motivent les bénévoles à s'engager sont multiples. Désir de se sentir utile, de développer ses compétences, de rencontrer de nouvelles personnes...

Une association doit d'abord identifier ses besoins en termes de bénévolat : compétences requises, tâches

à accomplir, etc. En définissant clairement les rôles et les attentes, il devient plus facile de trouver des bénévoles adaptés.

Pour un recrutement efficace, travailler sur la visibilité de l'association est nécessaire. Réseaux sociaux, événements publics, sites spécialisés dans le recrutement bénévole (France Bénévolat, JeVeuxAider.gouv.fr, Tous bénévoles, etc.) multiplier les canaux de communication pour gagner en visibilité est une

bonne solution. Un site internet mis à jour régulièrement et des publications attractives (photos, vidéos, témoignages) permettent également d'avoir une vitrine complète et dynamique afin d'attirer de potentiels bénévoles toute l'année. Partager les combats de l'association et montrer son impact positif sur la société est indispensable puisque l'investissement des bénévoles dépend beaucoup des valeurs portées.

## Accueil, intégration et environnement de travail

La qualité du parcours d'intégration des nouveaux bénévoles (accueil, présentation de l'association, formation) a des répercussions directes dans l'engagement futur des bénévoles. Une intégration réussie, qui respecte les attentes et les besoins de ces derniers, est la clé pour les fidéliser sur le long terme. Il est également important de tenir compte de leurs envies et préférences dans le choix des missions, augmentant ainsi les chances qu'ils s'impliquent pleinement, mais aussi d'organiser des points réguliers où chacun peut s'exprimer librement et se sentir écouté et respecté.

Les moments de convivialité sont essentiels pour renforcer l'attachement des bénévoles à l'association. Une ambiance accueillante et des occasions régulières de socialisation favorisent les échanges et permettent de tisser des liens d'amitié, ainsi que de développer son réseau professionnel.

## Fidélisation : optimisation de l'expérience bénévolat

### • Formation et développement des compétences

Favoriser la formation des bénévoles, le développement de leurs compé-

tences et l'évolution de leurs responsabilités au fil du temps va contribuer à les motiver et leur permettre de valoriser leur expérience dans un cadre professionnel. Une stratégie efficace pour fidéliser les bénévoles réside sur le développement de leurs carrières professionnelles.

### • Reconnaissance et sentiment d'accomplissement

Environ 42% des bénévoles indiquent que les témoignages des bénéficiaires de leurs actions sont leur première source de motivation. Fournir des témoignages, établir des bilans annuels des activités et succès de l'association et utiliser des indicateurs pour mesurer l'impact des projets renforce leur sentiment d'accomplissement et leur envie de continuer mais aussi la transparence nécessaire pour bâtir une confiance mutuelle. Les bénévoles ont besoin d'être reconnus. Lettre de remerciements, gestes symboliques, soirées... les façons de montrer à quel point leur engagement est apprécié sont nombreuses !

### • Retours d'expériences et communication régulière

Les retours d'expérience, idées et suggestions des bénévoles sont précieux pour l'association. Sonder régulièrement leur satisfaction et leur bien-être permet de comprendre

leurs besoins et d'identifier des améliorations possibles pour enrichir leur expérience de bénévolat.

Une des clés ? La communication ! Les bénévoles se sentiront davantage investis et concernés par les activités de l'association si elles leur sont communiquées régulièrement.

### • Flexibilité et adaptation

Porter une attention particulière au respect des engagements personnels et professionnels des bénévoles encourage leur fidélité à long terme. Les missions doivent s'adapter aux bénévoles en offrant des possibilités variées et flexibles de bénévolat, comme le télétravail ou les horaires modulables, l'ouverture de missions courtes et l'anticipation des plannings, permettant ainsi de répondre aux contraintes de chacun.

Les bénévoles satisfaits sont les meilleurs ambassadeurs de l'association et peuvent inciter leur réseau à s'engager à leur tour. ■

<sup>1</sup> la-france-associative-18-10-2019.pdf (associations.gouv.fr)

<sup>2</sup> Fidéliser vos Bénévoles d'Association : 8 Conseils Pratiques ! (assoconnect.com)





## INTERVIEW

Charlotte Kerrand

Bénévole  
à la Protection Civile**Depuis combien de temps avez-vous rejoint la Protection Civile ?**

Je suis à la Protection Civile depuis quatre ans. J'ai commencé en service civique pendant un an et je suis bénévole depuis maintenant trois ans dans l'antenne du 14<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

**Quelle est votre mission et a-t-elle évolué depuis votre arrivée dans l'association ?**

Je suis chargée de communication, en soutien d'un autre bénévole. Au début, j'étais référente communication mais nous avons échangé nos postes car cela commençait à empiéter sur ma vie professionnelle. Je suis aussi chef d'équipe depuis trois ou quatre mois après avoir commencé en tant qu'équipier secouriste.

**Comment avez-vous connu cette association ?**

J'ai vu l'annonce de la Protection Civile sur le site du service civique. J'ai été prise et finalement, ça m'a tellement plu que je suis restée bénévole !

**Quelles mesures a pris votre association afin de rendre le travail des bénévoles plus compatible avec leur vie professionnelle et personnelle ?**

Nous avons plusieurs tableaux, partagés avec tout le monde, qui

regroupent toutes les missions. Ensuite, les bénévoles s'inscrivent aux différents créneaux selon leurs disponibilités. C'est très flexible.

**Qu'est-ce que cette expérience vous a apporté ?**

Avant le service civique, j'étais vraiment timide donc cela m'a permis de sortir de ma zone de confort. J'ai appris à gérer mon état de panique devant une situation intense et j'ai également pris conscience de la réalité des choses sur le plan humain, notamment en ce qui concerne la situation des sans-abris. En plus, pratiquement tous les autres bénévoles de l'antenne sont devenus mes amis parce que nous vivons des choses intenses ensemble.

**Comment se déroule la vie interne de l'organisation, en termes de convivialité ?**

Nous avons récemment fait une soirée d'inauguration de notre nouvelle ambulance, achetée récemment. Tous les ans nous avons un week-end cohésion et un repas de Noël. Nous essayons également de faire quatre activités cohésion dans l'année, ce que nous avons mis en place récemment avec l'autre membre de l'équipe communication. Beaucoup de nouveaux bénévoles nous rejoignent en ce moment, il faut les intégrer donc c'est important de faire des activités ensemble. ■



## QU'EST-CE QUE LE TÉLÉ-BÉNÉVOLAT ?

Avec l'utilisation massive d'internet et de la visio, l'engagement auprès d'une association se situant de l'autre côté du globe est possible. Les outils pour collaborer et échanger à distance permettent désormais de créer des liens avec des bénévoles vivant dans des régions ou pays différents.

Les associations internationales l'ont bien compris et permettent aux bénévoles de s'investir au plus près de leur domicile et en même temps de contribuer à l'effort d'influence en ligne.

A l'instar du télétravail qui est bien ancré dans les vies depuis la crise sanitaire de la Covid 19 et le confinement imposé, les assemblées générales en distanciel sont désormais possibles et ainsi libèrent du temps auparavant passé dans les transports. Evidemment, le côté pratique entre en conflit avec le besoin de faire groupe et de se rencontrer vraiment.

Les associations osent les pratiques nouvelles pour séduire de nouveaux publics, c'est la même logique pour intéresser et fidéliser les bénévoles. ■

Trouver des missions en distanciel







## ENQUÊTE EN LIGNE

Qui sont les bénévoles APAJH ?  
Pourquoi se sont-ils engagés à l'APAJH ?  
Quelles attentes ont-ils ?  
Quels types de citoyens engagés sont-ils ?  
Et le militantisme dans tout ça... ?

L'enquête est ouverte  
jusqu'au 30 novembre 2024

Vous pouvez flasher ce QR Code pour répondre à ces quelques questions et ainsi partager vos attentes.



<https://enquetes.apajh.org/benevolat>

Si vous préférez répondre aux questions par téléphone, vous pouvez nous adresser un message sur [communication@apajh.asso.fr](mailto:communication@apajh.asso.fr) afin de nous transmettre votre numéro de téléphone.

# Quelle organisation pour favoriser l'autodétermination ?

Loïc Andrien, chercheur associé au CEREFIGE\*, université de Lorraine

Depuis quelques années, l'autodétermination des personnes en situation de handicap est devenu un thème central dans le secteur médico-social français. Toutes les associations se sont saisies de cette notion, en retenant essentiellement la définition forgée par Wehmeyer. C'est cette même définition qui est reprise par la Haute Autorité de Santé dans la recommandation sur « *L'accompagnement de la personne présentant un trouble du développement intellectuel (volet 1). Autodétermination, participation et citoyenneté* ». Elle est ainsi définie comme « *l'ensemble des habiletés et des attitudes, chez une personne, lui permettant d'agir directement sur sa vie en effectuant librement des choix non influencés par des agents externes indus* » (Lachapelle & Wehmeyer, 2003).

Pour la Fédération APAJH, l'autodétermination est « *plus qu'un concept, une liberté fondamentale !* » (Revue APAJH, janvier 2022). Mais proclamer une liberté ne dit rien de l'organisation collective qui va lui permettre d'advenir. Les travaux théoriques qui traitent de l'autodétermination des personnes en situation de handicap prennent assez peu en

compte l'environnement, et encore moins la dimension organisationnelle. Nous pouvons donc nous demander si un modèle d'organisation permet de favoriser l'autodétermination, et si oui lequel.

Le projet de recherche action participative « *Coopération et gouvernance participative* » apporte quelques réponses à ces questions.

### UNE APPROCHE CRITIQUE DE L'AUTODÉTERMINATION

La définition de l'autodétermination citée en introduction est aujourd'hui très reprise, très utilisée, de même que le modèle fonctionnel de Wehmeyer (1996). Ces travaux sont inspirés des théories de la motivation au sein desquelles l'environnement est caractérisé comme celui perçu par les personnes. Ces théories sont donc tournées avant tout vers l'individu et ne prennent pas en compte les questions organisationnelles. En effet, Burkard Sievers (1990) montrait que les théories de la motivation ont émergé dans un contexte où les organisations tayloriennes

étaient fragmentées, un contexte de perte de sens. Plutôt que de remettre en cause le modèle organisationnel dominant, les théories de la motivation ont fait peser sur l'individu la responsabilité des problèmes de l'organisation.

Nous pouvons faire ici une analogie : en considérant l'autodétermination comme une capacité individuelle et en nous centrant sur les occasions d'autodétermination, nous risquons de manquer sa dimension de responsabilité collective (Benoit, 2022). Autrement dit, si les actions de développement de l'autodétermination ne visent que l'individu, nous ignorons les déterminismes environnementaux, les obstacles à la participation sociale.

### QUESTION D'ORGANISATION ET DE GOUVERNANCE

L'autodétermination est un droit avant d'être une capacité (Sarrazin, 2020). Elle représente une visée émancipatrice pour les personnes en situation de handicap que nous avons pu trouver dans la pratique de recherche (Boucher & Charrier, 2021). ▶

\* Centre Européen de Recherche en Economie Financière et Gestion des Entreprises

► En formant le comité de pilotage du projet à la connaissance des droits des personnes en situation de handicap, à l'autodétermination, nous avons surtout créé une culture et un langage commun. Le collectif s'est engagé dans une méthodologie d'enquête. Nous avons posé des questions. Nous avons interrogé des pratiques. Et nous partageons toujours cette idée que toute idée, toute question valait d'être posée. Quel qu'en soit son auteur...



Ainsi Nicolas nous a interpellés en demandant si l'on devait étudier la gouvernance des établissements, s'il ne serait pas intéressant de regarder leurs procédures. Plus tard Edmond nous proposera de traduire en FALC certaines de ces procédures, de telle façon que les personnes accompagnées puissent y avoir un meilleur accès.

Béatrice, Edmond et Nicolas n'étaient plus seulement des personnes accompagnées dans le comité de pilotage. Tous les trois sont devenus, aux yeux de tous, des experts d'usage. Le comité de pilotage et le projet de recherche ont légitimé leurs savoirs, leurs idées, leurs analyses.

Le comité de pilotage du projet de recherche est devenu, pour la plateforme de Meximieux, un nouvel espace de gouvernance. Non pas un espace de décision qui se serait substitué à d'autres, mais un nouvel espace de coordination. Pour Gilles Paquet, la gouvernance est « *la coordination efficace dans un système où le pouvoir et les informations sont fortement distribués* » (Paquet, 2012). Dans cette perspective, **parler de gouvernance participative c'est s'intéresser à la façon dont chacun peut contribuer aux décisions qui le concernent.** La gouvernance, ce n'est donc pas simplement être autour de la table du conseil d'administration, c'est participer à transformer l'organisation en faisant valoir toutes les expertises.

#### Bibliographie

- Benoit, H. (2022). Editorial (L'autodétermination: une responsabilité collective et partagée). *La nouvelle revue-Education et société inclusives*, 1(94), 3-4.
- Boucher, N., & Charrier, F. (2021). Handicap, autodétermination et recherche émancipatrice : les Disability Studies. In A. Petiau (Ed.), *De la prise de parole à l'émancipation des usagers: Recherches participatives en intervention sociale* (pp. 149-167): Presses de l'EHESP
- Caouette, M., Pellerin, S., & Charette, C. (2022). Une conception développementale et écosystémique de l'autodétermination pour l'accompagnement des personnes ayant une déficience intellectuelle. *La nouvelle revue-Education et société inclusives*(2), 43-59.
- Lachapelle, Y., & Wehmeyer, M. L. (2003). L'autodétermination. *La déficience intellectuelle*, 203-214.
- Paquet, G. (2012). La gouvernance, science de l'imprécis. *Revue Organisations & territoires*, 21(3), 5-18.
- Sarrazin, C. (2020). L'organisation sociale de l'autodétermination des adultes présentant une déficience intellectuelle : enquête au sein d'associations parentales françaises. (PhD). UQTR, Québec.
- Sievers, B. (1990). La motivation : un ersatz de signification. In J.-F. Chanlat (Ed.), *L'individu dans l'organisation: les dimensions oubliées* (pp. 337-361): Presses Université Laval.
- Wehmeyer, M. L. (1996). Self-determination as an educational outcome. *Self-determination across the life span : Independence and choice for people with disabilities*, 17-36.

## En cuisine pendant les Jeux de Paris 2024

Depuis l'année dernière, des travailleurs d'ESAT et d'EA APAJH rejoignent les équipes de SODEXO pendant les Internationaux de France de tennis. Cette année, dans la continuité de ce partenariat, 53 travailleurs APAJH de toute la France ont vécu une expérience professionnelle unique en étant mobilisés pour les **Jeux Olympiques et Paralympiques** de Paris 2024.

Ils ont travaillé aux côtés des équipes de SODEXO au sein du Village Olympique et sur le site de Roland-Garros.

Préparation en cuisine, tri des déchets, débarrasage et nettoyage des tables, plonge : des missions variées et un rythme intense dans une ambiance conviviale au plus près des athlètes pour une parenthèse enrichissante dans leur quotidien. Une expérience inclusive et une montée en compétences assurées pour un challenge parfaitement réussi ! ■



## L'APAJH partenaire d'un projet sportif et inclusif en mer !



**Rêve à perte de vue** est un équipage de course au large à la voile unique, animé par Joël Paris, skippeur malvoyant.

L'APAJH soutient sa participation à la Med Max qui débutera le 29 septembre prochain, une course en Méditerranée de plus de 1000 Milles Nautiques (plus de 1800 km) entre Port-Camargue et Saida au Maroc via la Sardaigne et les Baléares.

L'objectif ? Préparer l'équipe à la Transat Jacques Vabre, dont la prochaine édition aura lieu en 2025 et que l'équipage, en partie malvoyant, a déjà réalisé en 2023 à bord d'un class 40 (bateau iconique de la course au large).

Chercher à faire changer le regard sur le handicap et sensibiliser à la différence comme facteur de performance, des valeurs partagées par l'APAJH qui a souhaité soutenir l'équipage.

Une course responsable puisque le bateau utilise le vent comme carburant ainsi que des sources d'énergie décarbonées pour fonctionner et trie ses déchets à l'arrivée de chaque étape.

Pour rester informé sur la Med Max rendez-vous dans la gazette Inclusif ! ■



Conférences de territoires 2024 |

## Créer l'espace de réflexion commune pour bâtir de nouveaux statuts et un projet associatif ambitieux

Comme chaque année, la Fédération APAJH a organisé les Conférences de territoires, qui se déroulent partout en France métropolitaine et outre-mer. Ces conférences permettent les échanges autour des projets de l'association et la réflexion en ateliers.

Cette année, les nouveaux statuts et le projet associatif étaient au cœur de l'intelligence collective de mars à avril.

Depuis 1962, le mouvement APAJH s'enrichit des échanges collectifs pour questionner son rôle en tant qu'association et définir les nouveaux contours de ses actions. L'un des grands rendez-vous militants est celui des Conférences de territoires annuelles, partout en France.

**Favoriser la parole de toutes et tous autour du Projet Associatif et de la rénovation des statuts**

Comme lors des Conférences de territoire 2023, des ateliers ont été

pensés pour permettre à tous de participer pleinement à la réflexion autour de deux axes engageants : la rénovation des statuts de l'association, qui seront adoptés d'ici fin 2024 et le futur Projet Associatif, qui sera soumis au vote des militants en juin 2025.

« C'est quoi un projet associatif ? Quelles sont nos valeurs ? Quels sont les combats à mener collectivement ? » Des bandes dessinées expriment en facile à lire et à comprendre (FALC) des principes et des thématiques pour que le plus grand nombre puisse comprendre et ainsi exprimer son avis. Jeunes et adultes en situation de handicap, proches aidants, militants et professionnels ont partagé leurs approches afin de construire un texte ambitieux qui portera le mouvement APAJH pour les années à venir. ■

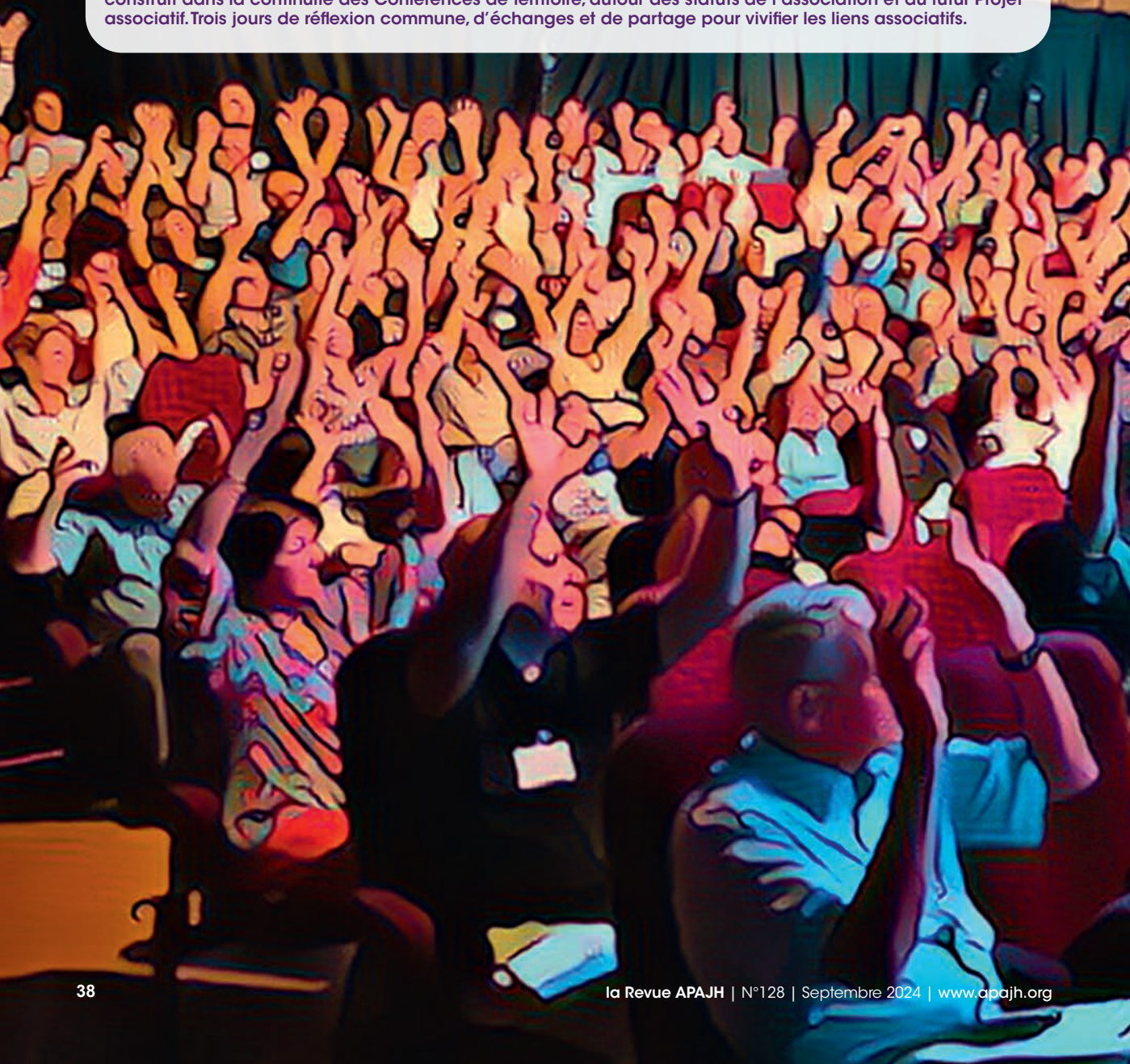
### Les dates des Conférences de territoires 2024

- **Territoire Francilien**  
6 et 7 mars (Val d'Oise - Taverny)
- **Territoire Grand Centre**  
11 et 12 mars  
(Loir et Cher - Cour-Cheverny)
- **Territoire Grand Sud-Ouest**  
12 et 13 mars  
(Dordogne - Chancelade)
- **Territoire Rhodanien**  
20 et 21 mars  
(Haute-Loire - Le Puy-en-Velay)
- **Territoire Antilles-Guyane**  
20 et 21 mars (Visioconférence)
- **Territoire Grand Nord**  
26 et 27 mars (Nord-Englos)
- **Territoire Sud Méditerranéen**  
27 et 28 mars  
(Aude - Carcassonne)
- **Territoire Grand Est**  
2 et 3 avril  
(Territoire de Belfort-Belfort)
- **Territoire Grand Ouest**  
3 et 4 avril (Finistère - Quimper)
- **Territoire Océan Indien**  
16 et 17 avril (La Réunion)

47<sup>e</sup> Congrès de la Fédération APAJH |

## Ensemble, poser les jalons de la démocratie associative

Les 13, 14 et 15 juin, plus de 400 personnes étaient réunies au Centre Expo Congrès de Mandelieu-la-Napoule (Alpes-Maritimes) pour le 47<sup>e</sup> Congrès de la Fédération APAJH. Un Congrès qui s'est encore cette année construit dans la continuité des Conférences de territoire, autour des statuts de l'association et du futur Projet associatif. Trois jours de réflexion commune, d'échanges et de partage pour vivifier les liens associatifs.



## Un après-midi pour penser la démocratie associative



Comme en 2023, une facilitatrice graphique était présente pour croquer les échanges.



Le premier après-midi a été consacré à des ateliers participatifs pour tous les congressistes, qui ont été invités à s'exprimer et échanger sur deux thématiques fortes et résolument tournées vers l'avenir : les prochains statuts et le futur Projet associatif. Quatre heures de travail qui ont ensuite été présentées à l'ensemble des participants, et qui nourriront ces textes socles de la vie associative de l'APAJH.



Jean-Louis Garcia s'exprime à l'issue du premier jour du 47e Congrès de la Fédération APAJH



**Les professionnels de l'ADSM rejoignent les équipes de la Fédération APAJH à Mayotte**

Le 15 juin, les congressistes ont voté pour que l'Association pour les Déficients Sensoriels de Mayotte (ADSM) rejoigne la Fédération APAJH. Un vote qui vient sceller un partenariat de longue date entre deux organisations qui partagent leur savoir-faire et leur expertise pour l'accompagnement des mahorais en situation de handicap.

L'ADSM accompagne les personnes en situation de handicap qui ont une déficience sensorielle, qu'elle soit auditive, visuelle ou qu'il s'agisse de personnes avec la Xeroderma Pigmentosum ou maladie des « Enfants de la Lune ».



▲ Jean-Louis Garcia entouré de l'équipe mahoraise dont Laidine Chamassi, présidente de l'ADSM (à droite sur la photo)



◀ Extrait de **ECHATI**, film dédié à tous les enfants de la lune, ainsi qu'à leurs familles et leurs proches. Echatî, une femme mahoraise accompagnée par l'ADSM, en est le personnage principal, l'héroïne.

Centre expo congrès







**L'APAJH des Alpes-Maritimes accueille le 47e Congrès de la Fédération APAJH**



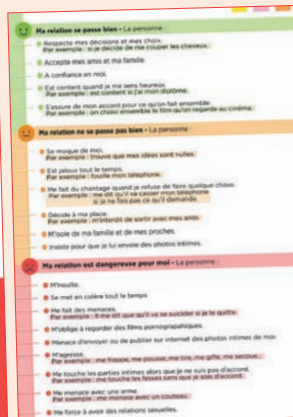
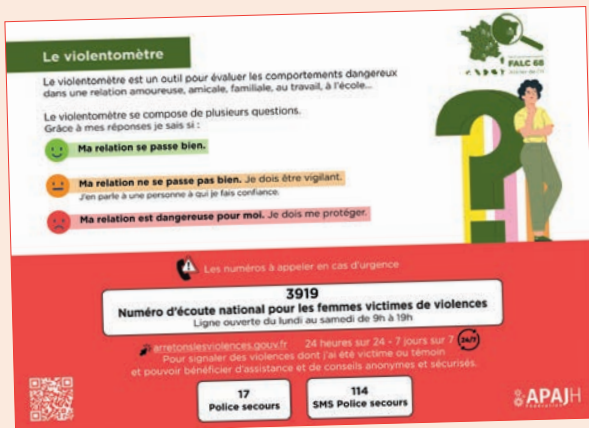
L'APAJH des Alpes-Maritimes a accueilli les congressistes au sein du Centre Expo Congrès de Mandelieu-la-Napoule.

Pour l'ouverture de ce 47e Congrès de la Fédération APAJH, une interprétation de « Nissa la bella », en chant-signes par

des enfants accompagnés par l'Institut d'Éducation Sensorielle pour Déficients Auditifs Berlioz a été présentée aux participants de ce Congrès APAJH.

Une vidéo accompagnant les différents accolementements a également été diffusée à l'ensemble des congressistes, pour mettre en avant les structures fédérales dans le département.





Facile A Lire et à Comprendre (FALC) |

# Un engagement global pour la communication accessible à l'APAJH

Le FALC est une méthode de rédaction et d'illustration des documents visant à rendre l'information lisible et compréhensible par la société toute entière. Un outil indispensable pour comprendre son environnement et prendre des décisions en adéquation avec ses valeurs. L'APAJH œuvre à plusieurs niveaux pour développer cet outil et contribuer à sa promotion.

### Des groupes d'experts FALC sur tout le territoire

Pour être considéré comme FALC, un document doit être validé par au moins une personne en situation de handicap. L'APAJH a donc mis en place ses groupes d'experts composés de personnes accompagnées et de professionnels formés à la méthode. Leurs prestations vont du conseil à la certification de documents en passant par la traduction.

Des groupes mis en place pour mettre à profit l'expertise de l'APAJH en matière de communi-

cation accessible et poursuivre l'engagement pour l'autodétermination des personnes accompagnées en donnant de la valeur à leurs compétences. Différents types de structures ont formé leur groupe d'experts (ESAT, EA, plateforme et centre pénitencier) et proposent leurs services en externe.

### Un groupe de travail au siège de la Fédération

Plusieurs personnes issues de différentes directions, et ayant été formées au FALC, réceptionnent les demandes internes de traduction. Le travail est réparti en fonction de la nature du document qui, une fois finalisé, est envoyé en validation à un groupe d'experts FALC. Si le support n'a pas besoin d'être retravaillé, il est transmis au demandeur et archivé. Depuis le mois de mars, une diffusion trimestrielle des documents traduits au réseau est prévue. « Le violentomètre » est le dernier support réalisé.

### Une collaboration littéraire

Le FALC ne concerne pas que des documents mais également des livres ! C'est ce que fait la maison Kiléma éditions, engagée pour l'inclusion, dédiée au FALC et lauréate des Trophées APAJH 2022 dans la catégorie « Ecole et Culture ».

Ainsi « Dracula » de Bram Stoker et « Les petites reines » de Clémentine Beauvais ont été achetés par l'APAJH puis envoyés aux présidents des associations départementales et aux établissements en gestion nationale pour une diffusion générale et une accessibilité de l'art et de la culture. ■

Découvrir les groupes d'experts



Violentomètre



# L'APAJH s'engage pour une meilleure inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap



L'APAJH a participé au festival Soliweek les 27 et 28 mars 2024, organisé par l'école de commerce PPA Business School, ainsi qu'au salon Inclusiv' Day, le 10 avril 2024 à la Défense Arena Paris. Deux événements importants pour sensibiliser tout type de public au handicap et mettre en lumière les revendications de l'APAJH pour un meilleur accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

## Festival Soliweek : sensibiliser les étudiants au handicap

L'école de commerce PPA Business School a organisé pour la première fois le festival Soliweek. Il s'agit d'un événement qui vise à informer et rassembler les étudiants autour de l'engagement social, l'empathie et l'inclusion mais également à les accompagner dans la lutte contre la précarité.

L'école a fait appel à l'APAJH pour sensibiliser les étudiants au handicap en présentant l'association, les

différents types de handicaps, les dispositifs et les bonnes pratiques mises en place pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

L'APAJH était mobilisée sur 2 jours de festival avec un stand et plusieurs interventions : lors d'une masterclass des associations, d'un atelier sur l'insertion professionnelle dans le milieu médico-social pour les personnes en situation de handicap et d'une session de questions/réponses avec les étudiants.

Au-delà de la sensibilisation, l'enjeu de cet événement était de renforcer l'attractivité des métiers d'un secteur peu connu et d'encourager les étudiants à se mobiliser pour bâtir une société réellement inclusive, plus juste, laïque et solidaire.

## Inclusiv'day : le rendez-vous annuel pour un meilleur accès à l'emploi des personnes en situation de handicap

L'APAJH a participé au salon Inclusiv'Day le 10 avril dernier à la Dé-

fense Arena. Un salon à destination des acteurs de l'emploi pour une meilleure insertion professionnelle des personnes vulnérables.

Depuis sa création, la Fédération APAJH lutte pour une pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap, dans tous les domaines de la vie (santé, travail, école, vie sociale...). Ce salon inclusif permet de mettre en lumière les revendications de l'APAJH pour un meilleur accès à l'emploi des personnes en situation de handicap, qui sont encore aujourd'hui discriminées sur le marché de l'emploi.

Sur son stand, l'APAJH mettait en avant ses combats ainsi que le travail des personnes accompagnées au sein des ESAT et EA. ■

Je découvre ▶





Publication événementielle |

## L'autodétermination à l'honneur dans la gazette « Inclusif »

« **Inclusif** » est une gazette événementielle dédiée au sport en cette année olympique et paralympique. Activité physique, sport plaisir, sport compétition, action de supporter : l'occasion de mettre un coup de projecteur sur les revendications APAJH en matière d'accès au sport et de valoriser des portraits ainsi que des témoignages de sportifs ou de supporters en situation de handicap.

L'autodétermination est au cœur du second numéro, sorti en juin dernier, avec l'initiative de Jules, 14 ans accompagné par l'Institut d'Education Motrice d'Eysines (APAJH de Gironde). Il a réalisé, le 7 avril dernier, le marathon de Paris en mobilisant une équipe de 6 coureurs pour le pousser. Un moment aussi éprouvant que magique

dont il nous parle dans la gazette aux côtés de ses parents et de son ergothérapeute qui l'ont soutenu dans ce projet.

“ **Le marathon a montré que tout était possible !** ”

Jules a réalisé cet exploit sportif qui lui tenait tant à cœur grâce sa volonté inébranlable, véritable source d'inspiration !

Et ce n'est pas tout ! Bien d'autres sujets sont à découvrir dans ce numéro 2, notamment le rôle des femmes dans le monde du sport :

• **Tribune** : Les sportives changent les règles ! Par Valérie de Swetschin, co-auteurice de « Championnes -

50 femmes qui ont marqué l'histoire du sport »

- **Dossier** : Autodétermination ! Le pouvoir de pratiquer un sport ou de l'apprécier.
- **Focus** : Sport en Établissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS)
- **Portrait** : Rencontre avec Eva, championne de para canoé-kayak adapté

Le tout à travers un format court, facile à transporter et écoresponsable grâce à une impression sur papier recyclé ! Et également **disponible en ligne**



Bonne lecture et rendez-vous pour un retour sur les Jeux de Paris 2024 fin septembre dans le numéro 3 ! ■

## ■ APAJH de l'Aude

Le 14 mai dernier, l'IME Robert Séguy de Pépieux, l'ESAT de Carcassonne, l'EANM de Port-Leucate et celui de Laroque de Fa ont réuni près de 70 personnes accompagnées pour participer aux « Défis sportifs éc'O solidaires », un événement qui met en relation des personnes en situation d'isolement relationnel et des collaborateurs d'entreprise.

Au programme de cette première édition organisée pour les collaborateurs de Veolia : randonnées et ateliers de sensibilisation à l'usage de l'eau puis repas convivial suivi d'un concert du groupe « Les uns différents », composé de musiciens résidents à l'EANM Hubert Pascal de Nîmes.

Les participants, qui sont repartis avec une médaille et un trophée valorisant leur engagement pour la protection de l'environnement, ont vécu un grand moment de partage ! ■



## ■ Yonne

En Novembre 2023 un groupe de personnes accompagnées par la plateforme Adultes de l'Yonne (ESAT, EANM) a participé pour la première fois au projet « Art et Nature », porté par l'association le Ruban Vert. L'association propose différentes actions visant à sensibiliser le public à la préservation de l'environnement, notamment en restaurant un corridor écologique d'environ 20 kilomètres de long.

Les 8 participants se sont rendus dans les marnières d'Ogny (situées à Egriselles-le-Bocage), récupérant des matériaux naturels pour créer ensuite des bâtons de marche qui sont devenus l'œuvre « Les Beaux Bâtons ». Depuis le 26 mai, date de l'inauguration du chemin d'artistes 2024, ces créations seront à disposition des marcheurs à côté de l'Auberge d'Egriselles-le-Bocage.

Une trentaine d'œuvres éphémères est à découvrir tout au long de « Chemin d'artistes 2024 » jusqu'au 21 septembre.

Grâce à ce projet, les participants ont pu être dans l'introspection,

réfléchir à leur rapport aux autres et à leur environnement comme l'ont observé Karine Le Peutrec, art-thérapeute et Lauryne Buysier, conseillère en économie sociale et familiale, qui les ont accompagnés. ■





APAJH des Côtes-d'Armor |

## Lancement de la Course nature du Valais à Saint-Brieuc

La première édition de la Course nature du Valais, à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) a eu lieu en mars dernier. Un événement pour sensibiliser la population aux personnes fragiles qui a réuni près de 500 participants.

Quelques mois avant les Jeux de Paris 2024, l'ambition de cet événement, porté par l'APAJH des Côtes-d'Armor et le Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif (DAME) du Valais, était de mettre en avant le sport pour tous. Les participants étaient réunis autour de trois épreuves différentes : une marche de 6 km, un trail découverte de 12 km, de la tour de Cesson à la plage du Valais et une course inclusive de 2 km, pour les personnes en situation de handicap et en autonomie de marche.

Une manifestation sportive qui, compte tenu de son succès, a désormais vocation à avoir lieu chaque année ! En effet malgré le temps pluvieux, 150 personnes ont participé à la marche, 250 au trail et plusieurs dizaines à la course inclusive. ■

APAJH de l'Ariège |

## « Para-Spartan 2024 » : un projet sportif novateur !



Sept résidents de l'EANM de Montégut-Plantaurel ont participé le 4 mai dernier au Spartan Race au Lac De La Cavayère à Carcassonne. Il s'agit d'une course de 5 km avec vingt obstacles à franchir. Force, agilité, dextérité, équilibre : un parcours semé d'embûches et un défi

relevé haut la main pour les résidents et les quatre éducateurs qui ont également participé à la course pour les soutenir et les accompagner au mieux.

Les personnes en situation de handicap qui s'inscrivent à ce type de course en France sont peu nombreuses et il n'y avait encore jamais eu de femme en situation de handicap inscrite à cette course. Cette année, elles étaient quatre et venaient toutes de l'APAJH de l'Ariège ! « Faire du handicap une force pour le dépassement de soi était l'objectif principal, sans aucun doute atteint, mais il s'agissait également de favoriser l'inclusion, de développer l'entraide et la co-

hésion, de maintenir un bien-être physique et psychique, et de développer la confiance et l'estime de soi » explique Jeremy Mourrejeau, aide-soignant à l'EANM de Montégut-Plantaurel à l'initiative du projet et sportif en situation de handicap lui-même. « C'était magique de voir tout le monde s'encourager, s'épauler, se soutenir et s'aider. C'était intense physiquement et mentalement, il y a eu des pleurs, des rires, des doutes, beaucoup d'encouragements et un immense dépassement. Ils peuvent porter la médaille Finisher fièrement, je ne le cache pas j'ai eu la larme à l'œil, c'était émouvant. » ■

APAJH de Loire-Atlantique |

## 3ème édition du « Challenge sportif »

Les jeunes accompagnés par l'Internat Anne de Bretagne et l'IME Val-Lorie ont organisé, le 22 mai dernier, la 3ème édition du Challenge sportif de l'association : une course en relais gratuite sur un parcours de 500 mètres, piste d'athlétisme de La Durantière à Nantes. Tout le monde pouvait participer, en marchant, en courant, en roulant en fauteuil et même en joëlette\* !

L'objectif ? Réunir toute l'association (personnes accompagnées, familles, professionnels, amis) et ses partenaires autour d'un moment sportif et convivial. Au total presque

“ Cet évènement représente l'inclusion par le sport comme nous voulons la voir, tout le monde peut pratiquer une activité physique quand elle est adaptée.

Florian Bellier  
Educateur sportif spécialisé  
à l'IME Val-Lorie  
et coordinateur des activités  
physiques et sportives  
à l'APAJH 44

400 sportifs et plus de 1 400 kilomètres parcourus, un réel succès pour cette édition 2024. ■

Retour en images  
sur l'évènement !



\*Type de fauteuil roulant handisport qui permet la pratique de la marche ou de la randonnée

Jeux Olympiques de l'APAJH |

## Une journée sportive fédératrice pour l'APAJH du Val-d'Oise grâce aux « Olymp'APAJH 95 »

Après un passage de la flamme « Olymp'apajh95 » par les 23 établissements de l'APAJH du Val-d'Oise depuis le 18 avril dernier, celle-ci a enfin achevé son périple à la Halle des Sports Roger Ouvrard d'Argenteuil le 20 juin, sonnant le départ d'une journée de compétitions sportives entre les différents établissements.



Enfants et personnes accompagnées, équipe organisatrice et personnel des différentes structures... Tout le monde s'est pris au jeu pour cette belle journée qui a accueilli près de 900 personnes. Un événement de grande envergure ayant nécessité des mois de travail, pendant lesquels l'APAJH du Val-d'Oise a pu compter sur un soutien fort de plusieurs mairies. « Nous avons vraiment été accompagnés par les mairies des communes où sont situés nos établissements. Notamment la mairie d'Argenteuil, qui a mis à disposition de manière gracieuse son complexe sportif, ses équipements et aussi des membres de son personnel et de la sécurité pour cette journée mémorable »

nous confie Arlette Giraud, présidente de l'APAJH du Val d'Oise.

Les participants ont pu s'adonner à de multiples sports tels que le basket, le badminton, le football, la boccia ou encore le judo. Afin de clôturer cette belle journée, un discours a été prononcé par la présidente de l'APAJH du Val-d'Oise, et des coupes ont été remises à chaque structure, sous l'hymne créé et joué par la MAS de Saint Leu et l'IME Le Clos Fleuri. Pour ajouter aux festivités, les participants ont assisté au spectacle donné par les enfants et adultes de la MAS de Saint Leu, l'IME les cofeaux, le SESSAD Roger Hermet, l'IME le Clos Fleuri et le Foyer la Cerisaie. ■

## « JO APAJH 2024 » à l'APAJH du Nord

En mai dernier, les établissements, services et entreprises de l'association se sont mis aux couleurs des Jeux Olympiques pour célébrer l'ouverture officielle des « JO APAJH 2024 ».

L'occasion également d'annoncer le début d'un grand défi en cette année olympique et paralympique : parcourir 2024 kilomètres entre mai et septembre, à travers des marches,

des randonnées et des courses pour les personnes accompagnées et professionnels qui le souhaitent.

Un événement autour de la compétition, de la pratique sportive accessible, de la convivialité avec beaucoup de jolis moments partagés ! ■



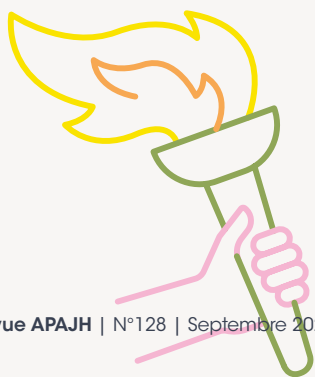


## « JO'lympiades » à Bonneuil-sur-Marne



Le 21 juin dernier, jour de l'été malgré une pluie matinale, ont eu lieu les JO'lympiades au stade de Bonneuil-sur-Marne (94).

Les participants ont eu l'opportunité de découvrir et de pratiquer divers sports adaptés, et les sourires étaient au rendez-vous ! Une belle récompense pour les efforts investis dans cet événement dont le but était de promouvoir le sport pour tous. ■



Mayotte I

## L'Association pour les Déficients Sensoriels de Mayotte intègre l'APAJH

Depuis le premier juillet l'Association pour les Déficients Sensoriels de Mayotte (ADSM) a intégré la Fédération APAJH. Ce rapprochement porte à près de 500 le nombre de jeunes et adultes en situation de handicap accompagnés à Mayotte. En juillet dernier, trois inaugurations et une journée dédiée à l'emploi ont été des temps forts pour un parcours coordonné des mahorais en situation de handicap.

Créée en 1999, l'ADSM est spécialisée dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap sensoriel, ainsi que leur entourage sur le territoire. L'association accompagne les personnes avec déficience auditive, une déficience visuelle, et le Xeroderma Pigmentosum (XP), autrement appelé « Enfants de la Lune ». Cette maladie se caractérise par une sensibilité excessive de la peau aux rayons ultraviolets et oblige les personnes atteintes à se protéger du soleil (voir l'extrait du film « Echati » en page 40). Les structures de l'ADSM deviennent les établissements APAJH Pôle sensoriel ADSM.

**Un Service de Soins Infirmiers à Domicile, une Entreprise Adaptée, et une antenne de l'IME Nyora à M'Tsangamouji**

Les habitants de Petite Terre ont désormais leur SSIAD qui accompagnera jusqu'à 20 personnes âgées ou en situation de handicap.



▲ Sur la photo de gauche à droite, aux portes du SSIAD lors de l'inauguration en présence de nombreux acteurs du soin, de Maymounati Moussa Ahamadi, conseillère départementale, de Mikidache Houmadi, maire de la commune de Dzaoudzi-Labattoir, et de Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH.



A Mamoudzou, l'Entreprise Adaptée dont le nom est Auxilium a été inaugurée en présence de salariés de l'EA et de leurs proches, des militants bénévoles de l'APAJH Ile de Mayotte, de professionnels, de

nouveaux partenaires institutionnels et des clients de l'Entreprise Adaptée. L'EA emploie 21 personnes en situation de handicap. A ce jour, les principales activités sont l'entretien des locaux et le nettoyage de véhicules professionnels.



▲ Dans la cour de l'IME, les jeunes de l'IME se préparent pour le spectacle de l'inauguration

L'IME Nyora accueille 66 enfants et jeunes de 6 à 20 ans sur 3 antennes (Sada, Bandrélé et M'Tsangamouji), afin d'être au plus près des besoins du territoire. Il accompagne les enfants pour leur permettre d'acquérir la plus grande autonomie possible, de prendre conscience et développer leurs potentiels et d'améliorer la qualité de leurs relations avec le milieu environnant. Pour cela, il dispose de places dédiées à la déficience intellectuelle, aux troubles du neuro-développement et à de l'accueil temporaire. ■



Ségolène Meunier, nouvelle directrice de la MDPH de Mayotte (au centre), Maarouf Said, directeur du CCAS, Haidar Attoumani Said, président de la FCPE de Mayotte et Jean-Louis Garcia étaient présents pour cette joyeuse inauguration.

En présence de Bibi Echati Moussa et Razafina Oili, directrice et directrice adjointe des structures de la Fédération APAJH à Mayotte. ■

◀ Nassurdine, jeune de 16 ans, accompagné par l'IME, réalise la visite des lieux pour les invités.

Durant une journée, le 3 juillet, la Place de la République à Mamoudzou, s'est transformée en grand forum pour l'emploi. Handivillage a réuni plus de 1100 personnes pour ce premier rendez-vous pour l'emploi des personnes en situation de handicap et des entreprises à la recherche de talents.

L'ensemble des acteurs du médico-social et tous les partenaires institutionnels étaient présents pour l'emploi inclusif.

80 stands étaient présents dont France Travail, la MDPH, et l'ensemble des organismes de formation.

Une journée rendue possible avec le financement de la DEETS de Mayotte.



▲ Sur l'estrade, Jean-Louis Garcia. Une présence forte des partenaires : Ambdilwahedou Soumaila, maire de Mamoudzou, et Madi Moussa Velou, vice-président du Conseil départemental en charge des solidarités, de l'action sociale et de la santé, Hugues Makengo, directeur général de Mlézi Maore, Kadafi Attoumani, directeur de la Croix Rouge à Mayotte avec qui Jean-Louis Garcia a signé une convention de partenariat ce même jour.



Val-de-Marne |

## Un SESSAD Pro à Alfortville



**Le 31 janvier dernier a été inauguré le SESSAD Pro « Leloup » situé à Alfortville dans le Val-de-Marne. Sa mission ? L'accompagnement vers l'emploi de jeunes âgés de 16 à 25 ans qui présentent une déficience intellectuelle. Rencontre avec Fabien Zanotta, éducateur spécialisé et Marie-Noëlle Pierrette, job coach qui œuvrent à l'élaboration de leurs projets professionnels.**

**Quels sont vos rôles respectifs au sein du SESSAD Pro ?**

**Fabien Zanotta :** Mon rôle, c'est de proposer un soutien pédagogique et cela se fait à partir d'ateliers collectifs ou d'ateliers individuels sur des activités comme du théâtre, des activités en sortie sur l'extérieur, sur place, des activités culturelles, sportives, manuelles.

**Marie-Noëlle Pierrette :** Le job coach accompagne vers et dans l'emploi. Ma mission va être de récolter les

informations, les envies de chaque jeune et, en fonction de leurs envies, de leurs compétences et de leurs capacités, chercher des entreprises puis aménager les postes de travail. Et bien sûr ensuite continuer à accompagner l'entreprise ainsi que le jeune via l'emploi accompagné.

**Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est le projet d'accompagnement individualisé ?**

**Marie-Noëlle Pierrette :** C'est un projet qui doit être co-construit avec le jeune donc nous allons identifier les besoins puis mettre en place des actions. Par exemple, pour aller travailler il faut être autonome dans les transports. Effectivement, si on n'est pas autonome dans les transports, il faut apprendre et donc cela peut être dans le projet personnalisé du jeune. Nous allons mettre en place des moyens pour faire en sorte qu'il soit autonome dans les trajets pour pouvoir ensuite être employable.

**Quel est le profil des jeunes qui sont accueillis par le SESSAD Pro ?**

**Fabien Zanotta :** Ce sont des jeunes qui nous sont adressés par des partenaires qu'on a été démarcher. Ils sont toujours scolarisés pour passer des CAP voire des bacs professionnels. Sinon ce sont des jeunes qui sont en rupture de parcours scolaires, donc ils se retrouvent chez eux et en situation finalement de désinsertion.

**Et donc pour les familles, le SESSAD Pro va permettre d'offrir un cadre ?**

**Fabien Zanotta :** Les familles, elles cherchent de toute façon des lieux ressources. Un nouveau cadre qui puisse contribuer à créer un projet bien personnalisé. Et quand on pense au projet personnalisé, on pense aussi à son environnement, on pense à cet ensemble-là et la famille fait grandement partie de cet environnement-là. C'est aussi à elle de nous apporter des éléments de compréhension de ce qu'est le jeune, la personne. Nous tenons compte de leur retour puisque les parents sont censés mieux les connaître que nous mais nous devons vérifier en confrontant avec les envies du jeune. Nous n'allons pas construire le projet à la place du jeune et sans lui. ■

**Découvrez la totalité de l'interview en écoutant le podcast dédié !**





Val-de-Marne |

## Jouer un rôle pour se découvrir au SESSAD de Boissy-Saint-Léger

**Jouer une pièce de théâtre devant de nombreuses personnes ? Un défi pour grand nombre d'entre nous, d'autant plus lorsque l'on est en situation de handicap. Défi relevé par les jeunes accompagnés par le SESSAD La Passerelle le 25 janvier dernier au centre culturel de Boissy-Saint-Léger. Une représentation qui vient clôturer un processus au long cours qui dépasse la simple question du théâtre.**

Devant familles, amis, professionnels, la troupe des jeunes accompagnés par le SESSAD étaient les comédiens d'un soir sur la scène du centre culturel de Boissy-Saint-Léger. La pièce jouée par les jeunes est une adaptation du livre « Exercices de style » de Raymond Queneau. Cet ouvrage, raconte une histoire, toujours la même, et l'adapte de 99 façons différentes.

Le narrateur rencontre dans un bus un jeune homme au long cou coiffé d'un drôle de chapeau. Une altercation a lieu dans le bus, et des mots vifs sont échangés. Plus tard, le narrateur revoit le même homme intriguant devant la gare Saint-Lazare.

**Une adaptation pensée pour permettre à chacun d'exprimer son talent**

Un récit qui a l'atout de pouvoir être adapté en pièce de théâtre, avec plusieurs histoires dans l'histoire. La pièce bien que classique, a été mise en scène de façon moderne, avec de la musique, et des parties dansées et chantées, et à chaque fois un défi à relever pour les comédiens : réciter son texte avec un accent anglais, ou avec des gros mots !

“ **Le théâtre m'a permis de mieux discuter avec les gens, de mieux gérer mes émotions.** ”

Simon, 13 ans

Cette adaptation a permis également de prendre en compte les handicaps des jeunes, pour que chacun trouve sa place. Les répétitions ont pu être parfois délicates pour certains : hésitations, stress, oublis... Mais au final, tous ont su relever le défi.

**Accompagner sur et en dehors des planches**

Ce projet s'inscrit dans un atelier d'art thérapie, qui permet à chaque jeune de dépasser des appréhensions, des craintes qu'ils peuvent rencontrer au quotidien : s'exprimer en classe, parler avec des camarades, gérer leurs émotions...

Psychologue, art-thérapeute et anciennement comédienne, Pascale Oiknine-Dadoun a géré l'adaptation et la mise en scène de la pièce dans ce sens : « *Par le théâtre, il y a un dépassement du jeu au service du « je ».* Ce qui permet aux jeunes d'assouplir leurs mécanismes de défense et de prendre confiance en eux. »

Pascale, Aude, Mailys, Marie Eve et Nadia, toutes des professionnelles du SESSAD ont dû elles aussi surmonter le trac pour prendre part à la pièce et donner la réplique aux jeunes.

Une réussite collective saluée par les nombreux spectateurs présents ! ■



Projection |

## Un moment de partage autour de l'autisme à Saint-Vulbas (Ain)

**En janvier dernier, la médiathèque de Saint-Vulbas a accueilli « CinEchanges », un événement dédié à l'autisme et à l'inclusion, organisé en partenariat avec le Service d'Activités de Jour (SAJ) APAJH de Meximieux. Familles, professionnels et personnes accompagnées étaient réunis pour partager leurs expériences.**

C'est pour répondre à un besoin d'informations de la part des familles d'enfants en Institut Médico-Educatif que la médiathèque de Saint-Vulbas a sollicité le SAJ de Meximieux pour diffuser les témoignages de professionnels, de personnes accompagnées et d'aïdants autour du parcours des personnes avec autisme. Des étudiants étaient également présents, venus pour faire évoluer leur réflexion autour de la place de la personne en situation de handicap au sein de la

société, de l'inclusion et de l'autodétermination.

Au cœur de l'événement, la projection du film « Pénélope mon amour » de Claire Doyon, qui retrace le parcours d'une jeune fille diagnostiquée autiste et de ses parents. Un film qui met en lumière les difficultés rencontrées pour trouver des solutions adaptées, et l'épuisement moral que cela peut engendrer. Ce film présente également les différentes méthodes d'accompagnement qui existent.

Suite à la projection, deux personnes accompagnées par le SAJ de Meximieux ont raconté leur parcours, de l'enfance à l'âge adulte et leurs projets futurs, soulignant l'importance de l'autodétermination dans l'accompagnement des personnes avec autisme. Les familles présentes ont également pu évoquer leurs difficultés et leurs choix d'accompagnement pour

développer l'autonomie de leur enfant. Des discussions teintées de bienveillance qui ont instauré un climat de confiance propice à la libération de la parole. Les visiteurs sont repartis avec des informations concrètes concernant les établissements de proximité et les possibilités d'orientations. Les personnes accompagnées et leurs familles quant à elles se sont senties utiles en partageant leur histoire et se disent prêtes à renouveler l'expérience.

En clôture, la commune de Saint-Vulbas a offert une collation, permettant ainsi de poursuivre les échanges de manière plus informelle et conviviale. Un espace de dialogue précieux pour la trentaine de participants présents, tous animés par le désir de partager leurs expériences et d'apprendre les uns des autres, au sein d'un évènement qui illustre bien le pouvoir du partage et de l'empathie dans la lutte pour une société plus inclusive. ■

## Un projet de co-design\* au foyer de vie Le Pré Vert

Le foyer de vie Le Pré Vert de la Fédération APAJH (Auvergne-Rhône-Alpes), situé au cœur du centre-ville de Belleville-en-Beaujolais est en collaboration avec l'école de design de Nantes pour construire ensemble le nouveau design de l'établissement.



### L'autodétermination au cœur du projet

Un projet qui met en avant l'innovation du secteur médico-social, peu connu et précaire. Mettre en place ce type de dispositif dans le secteur du médico-social c'est l'ouvrir au monde « ordinaire » et créer une réelle co-construction du secteur médico-social avec ses parties prenantes et des organismes externes.

Co-construction qui répond également à l'engagement de l'APAJH pour l'autodétermination des personnes en situation de handicap. Le co-design entre l'école de Nantes et le foyer de Vie Le Pré Vert ouvre des espaces de réflexion avec les personnes accompagnées et les professionnels, trouvant ainsi de nouvelles méthodes pour permettre une réelle participation des personnes directement concernées par l'accompagnement. Une réelle mise en pratique du texte d'orientation voté lors du dernier Congrès et du « rien pour eux sans eux ».

Ce dispositif ambitieux a permis de développer et de maintenir un partenariat stable avec l'école de design de Nantes et de faire connaître aux étudiants le monde du handicap. De plus, il est prévu de proposer ce dispositif au réseau APAJH afin de généraliser les bonnes pratiques ! ■

*\*Conception de produits ou services*

Comment construire des dispositifs de participation et permettre aux personnes accompagnées de s'exprimer pleinement sur leurs attentes ? C'est tout l'enjeu du foyer de vie Le Pré Vert, où 18 personnes sont accompagnées.

Son déménagement à venir a donc été l'occasion de mettre en place un projet de réflexion collaborative en faisant appel à l'école de design de Nantes. L'unité « Le Care Design Lab » réalise des projets pédagogiques dans l'objectif de contribuer à la lutte contre les inégalités et permettre un meilleur accès aux droits, aux dispositifs publics et aux services publics pour tous. Ainsi, des étudiants et des designers confirmés ont travaillé avec les personnes accompagnées et les professionnels du foyer pour réfléchir à l'organisation et à l'aménagement du nouveau lieu de vie. C'est ce qu'on appelle le co-design\*.

### Un projet au long court

Le projet, qui s'est étendu de mars à juillet dernier, s'est déroulé en plusieurs étapes :

- **Etape 1** : ateliers de design et d'intelligence collective au sein de la structure avec les personnes accompagnées et les professionnels pour créer le dispositif de participation
- **Etape 2** : réalisation de prototypes de dispositifs de participation par les étudiants de l'école de design de Nantes
- **Etape 3** : valorisation de ces prototypes par un designer
- **Etape 4** : test de ces prototypes au sein d'autres structures APAJH
- **Etape 5** : amélioration des ces prototypes par les étudiants de l'école de design de Nantes en fonction des retours des tests



© Essentiel Ephémère

APAJH de Savoie |

## Une pièce de théâtre pour sensibiliser au syndrome X Fragile en partenariat avec l'APAJH de Savoie

Mardi 5 mars, l'équipe d'*Instants (X) Fragiles* a posé ses valises à Chambéry, dans le cadre de la Quinzaine de l'Égalité, pour un événement spécial en partenariat avec le CAMSP\* de Savoie, affilié à l'APAJH de Savoie, et l'association Fragile X, qui représente depuis 1990 les familles touchées par le syndrome X Fragile.

La pièce de théâtre *Instants (X) Fragiles* a été imaginée à partir de témoignages poignants de familles touchées par le syndrome X Fragile, une maladie génétique rare se manifestant par une déficience intellectuelle accompagnée de troubles du comportement et d'un déficit de contrôle des émotions. Le spectacle met en scène trois comédiens, chacun incarnant plusieurs personnages afin de mettre en lumière la diversité des expériences vécues par les personnes malades et leurs familles. À travers une série de scènes de vie, la pièce aborde, de manière chronologique, divers aspects de la vie avec le syndrome : de l'apparition des symptômes à la fatigue des familles en passant par le long chemin vers le diagnostic, les défis du couple

confronté à cette épreuve, le combat pour la scolarisation ou encore les démarches administratives, etc.

Depuis sa création en 2015, *Instants (X) Fragiles* a été jouée plus de 50 fois devant plus de 4500 personnes, partout en France. À travers cette œuvre, la compagnie de théâtre Essentiel Ephémère souhaite sensibiliser les professionnels et le grand public à ce syndrome. En portant la parole des familles sur scène, elle vise également à ouvrir le dialogue, à mettre en lumière certains dysfonctionnements des institutions et des professionnels, tout en favorisant l'empathie et une meilleure compréhension de la déficience mentale. Une soirée gratuite pour les spectateurs, grâce aux connexions des partenaires qui ont contribué à

la mise à disposition gracieuse de la salle par la mairie de Chambéry ainsi qu'à Magali Basin, Déléguée Savoie de l'association Fragile X France. En parallèle du spectacle, une séance de dédicace de la BD touchante et efficace « Pourquoi tu te moques ? » par l'autrice Emilie Weight, Présidente de Fragile X France, a eu lieu lors de la soirée. ■

\*Centre d'action médico-sociale précoce

Fragile X France



BD « Pourquoi tu te moques ? »





## Une table ronde autour des femmes en situation de handicap victimes de violences



**Le 8 mars dernier, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, l'APAJH de l'Oise et l'association FDFA « Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir » ont organisé une table ronde sur le thème « Femmes, violences, handicaps » à Chantilly.**

Une soixantaine de participants étaient réunis dont une quinzaine de gendarmes et de nombreux élus comme Eric Woerth, Député, Manuelle Martin, Vice-Présidente de la Région des Hauts de France, Florence Woerth, Vice-Présidente de la CCAC\*, ainsi que Valérie Caron et Séverine Faupoint, respectivement, Adjointes au Maire de Lamorlaye et de Coye-la-forêt.

La manifestation était animée par Martine Aubry, Directrice de FDFA, qui a rappelé l'historique de la journée du 8 mars, déclarée aux Etats-Unis en 1909 et célébrée pour la première fois en 1911. Une date aujourd'hui très connue qui met en avant la lutte pour les droits des femmes et notamment la fin des inégalités femmes/hommes.

L'après-midi s'est poursuivie avec la projection d'un court métrage de FDFA. Ce film troublant intitulé « vio-

lences du silence », dont les textes étaient lus par des personnalités comme Anne Hidalgo ou Roseline Bachelot, dépeint le quotidien de ces femmes murées à la fois dans les violences et dans leur handicap. Après ces témoignages bouleversants, toute la poésie des artistes Sophie et Emmanuel du duo SALA (chanteuse et musicien) étaient nécessaires pour retrouver énergie et positivité.

Une table ronde, réunissant des membres d'associations, du tribunal et de la gendarmerie a ensuite permis de mieux appréhender les problématiques propres à ces personnes fragiles comme l'isolement et le manque d'autonomie physique, voire financière. La FDFA a eu l'occasion de présenter le projet d'hébergement d'urgence qu'elle travaille avec l'APAJH de l'Oise depuis 2021. Cette structure devrait être implantée à côté d'un habitat

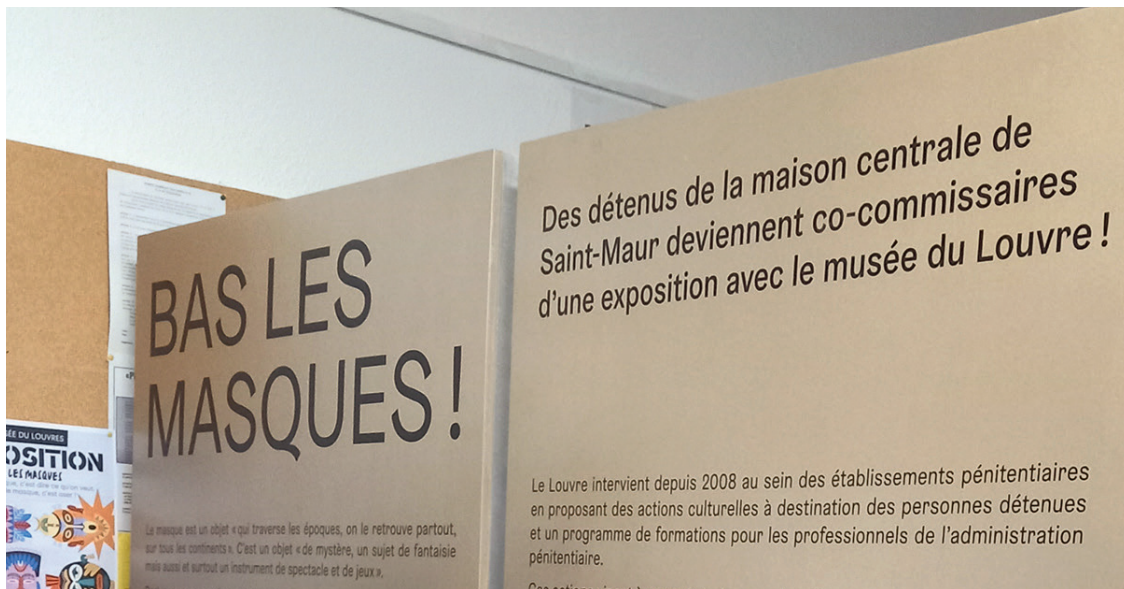
inclusif sur le domaine des Trois châteaux que la Ville de Paris souhaite vendre à la commune de Coye-la-Forêt.

Claude Dulamon, Sous-Préfet, de Senlis a conclu la table ronde de manière puissante en cherchant à réunir autour de cette cause primordiale. C'est elle qui avait suggéré l'organisation de cette manifestation l'année dernière, à Beauvais, lors de la soirée de la deuxième édition des 60 ans de l'APAJH, pour mettre en lumière le sujet des femmes en situation de handicap victimes de violences, encore trop peu abordé. ■

\* Communauté de Communes de l'Aire Cantillienne



**Découvrez l'ensemble des intervenants**



Culture |

## Le musée du Louvre s'allie à la Maison Centrale d'Ensisheim pour un projet de médiation inédit

Derrière les murs historiques du musée du Louvre, symbole emblématique de l'art et de la culture française, un projet ambitieux : rendre la culture accessible à ceux qui en sont éloignés, notamment les personnes placées sous main de justice. Pour la première fois depuis sa création, le 5 février 2024, l'exposition « Bas les masques », mise à disposition des établissements pénitentiaires depuis plusieurs années, a été présentée à des détenus par leurs co-détenus, formés à la médiation culturelle par des professionnels du musée du Louvre.

### L'accès à la culture : une question de droit et un outil de réinsertion

Le patrimoine appartenant à tous les citoyens français, il est nécessaire de rendre la culture accessible à tous, en touchant les publics dits éloignés de la culture. Ces publics partagent différents freins (économiques, géographiques, sentiment d'illégitimité, etc.) que le musée va essayer de faire tomber. En tant que musée public, le musée du Louvre considère qu'il a la responsabilité d'aller à la rencontre de ces publics en travaillant hors les murs, raison pour laquelle il intervient en milieu carcéral. Il propose alors des activités au sein des établissements pénitentiaires pour les inviter à « franchir les portes du musée avec eux ».

Les actions dans le milieu carcéral viennent s'insérer dans le cadre du protocole culture-justice qui fait de la culture un levier de lutte contre la récidive et de favorisation de la réinsertion des individus. Pendant un parcours en détention, des conseillers vont suivre le détenu sur les questions de formations, santé, maintien des liens sociaux, etc. La culture fait partie des nombreux piliers mobilisables pour favoriser les chances de réinsertion d'une personne au sein de la société.

### Revalorisation de l'individu et travail sur soi-même

Cette approche de l'art par les détenus, via le travail du musée du Louvre, n'a pas été centrée dans une logique de transmission, mais

d'échange et de partage. En découlant des moments précieux, nous explique Camille Seuzaret, chargée de programmation justice et insertion au sein du service « *Éducation, démocratisation et accessibilité* » du musée du Louvre : « *Les activités culturelles participent à revaloriser le détenu et ses points de vue. En exprimant librement son opinion et ses ressentis autour d'une œuvre, il reprend confiance en lui et s'ouvre au dialogue* ». Grâce à l'art, des discussions naissent sur tous les types de sujets, les détenus se retrouvent donc dans des positions de découverte et d'apprentissage pertinentes pour leur parcours.

### L'exposition « Bas les masques » : un projet collaboratif

« Bas les masques » est une exposition itinérante mise à disposition des établissements pénitentiaires. Elle est le fruit d'une co-construction entre un groupe de détenus de la Maison Centrale de Saint-Maur et des professionnels du Louvre, datant de 2019. Ils ont travaillé sur des collections du musée et ont déterminé ensemble cette thématique du masque, qui leur plaisait. La thématique a été traitée dans une grande diversité : le masque de fête, le masque mortuaire, le masque social, etc. Les détenus ont également rédigé le texte d'introduction de l'exposition et choisi l'ensemble des œuvres, l'ordre des panneaux, de les associer d'une certaine façon ou bien de les dissocier, et même les couleurs. Ateliers de philosophie, d'art plastique, podcasts, visites guidées... de nombreux projets ont été organisés à partir de cette exposition.

L'exposition a été accueillie à l'Atelier de l'III à la Maison Centrale d'Ensisheim pour un projet inédit. D'habitude, ce sont les professionnels des établissements pénitentiaires qui sont formés puis travaillent avec les détenus à leur tour.



Pour la première fois depuis 2019, ce sont les détenus qui ont été formés directement à la médiation culturelle par les professionnels du musée du Louvre et qui ont animé l'exposition auprès de leurs co-détenus.

### Une journée riche avec les professionnels du Louvre

La formation s'est déroulée en deux temps. La journée a débuté avec une matinée en visioconférence pour commencer à faire connaissance avec les formateurs et avec le musée du Louvre. Michel

Lo Monaco, responsable des publics du handicap, et les détenus ont pu échanger librement sur le musée : son histoire, ses collections, ses chefs-d'œuvre, etc. L'après-midi, deux formateurs se sont rendus au sein de l'Atelier de l'III, afin de présenter le projet et d'entamer la formation. « *La formation, progressive, a commencé par un travail sur la libération de la parole et sur l'observation suivie de petites activités en groupe, pour leur montrer comment construire un discours autour d'une œuvre d'art* » nous explique Camille Seuzaret. L'engouement était au rendez-vous et les détenus se sont montrés à l'aise dans l'exercice de la prise de parole. La journée, riche en échanges, s'est conclue par un bilan très positif « *Les détenus nous ont remerciés d'être venus, d'avoir pris le temps de travailler avec eux et nous ont confié que l'expérience leur avait beaucoup plu* » se rappelle Camille Seuzaret. ■



« **A la fenêtre, le vent** », un livre pour ouvrir les yeux sur la réalité carcérale.

Marie Hilenweck, animatrice d'ateliers d'écriture à la Maison Centrale de Mulhouse-Lutterbach et à la Maison Centrale d'Ensisheim, a eu l'idée de faire de toute la richesse qui émanait de ces ateliers un livre pour lutter contre les idées reçues sur les personnes placées sous main de justice.

Un projet soutenu par Charlotte Perrin, coordinatrice culturelle départementale au sein du service pénitentiaire d'insertion et de probation du Haut-Rhin (SPIP), Ludivine Giordani, éducatrice spécialisée de l'Atelier de l'III (Ensisheim) et Eric Dehling, président de l'association *Bouge ta peine*, qui espère que cet ouvrage pourra contribuer à changer le regard sur la réalité carcérale.

## ■ APAJH de l'Ariège



L'ESAT du Sabarthès (Montagnu-Plantaurel) était présent au Salon International de l'Agriculture en février dernier.

Spécialisé dans l'élevage bovin depuis plus de 30 ans, l'ESAT est engagé depuis longtemps dans le choix des meilleurs animaux. Il semble que cela fonctionne puisque les brebis de race tarasconnaise de l'ESAT répondent à des critères de qualité.

Une réussite qui s'est concrétisée au Salon de l'Agriculture où les animaux de la ferme de l'ESAT étaient les seuls représentants de leur race ! La reconnaissance d'un travail fourni depuis des années et l'aboutissement d'un défi : être présent à ce grand rendez-vous. ■

## ■ Val-de-Marne

L'atelier de couture du Foyer d'Accueil Médicalisé Jacqueline Olivier à Nogent-sur-Marne présente son catalogue ! Les objets peuvent être achetés ou confectionnés sur commande dans un délai de réalisation raisonnable. Les bénéfices servent à financer l'achat du matériel pour l'atelier.

Les couturières peuvent également répondre à une demande spécifique pour un anniversaire ou un cadeau de Noël. ■



Découvrir le catalogue





Arts plastiques |

## Un livre pour célébrer les 20 ans d'existence de l'atelier d'arts plastiques « Une fenêtre sur le monde » du Foyer d'Hébergement d'Alfortville



**Afin de célébrer les 20 ans de l'atelier d'arts plastiques « Une fenêtre sur le monde » du Foyer d'Hébergement d'Alfortville, l'APA JH 94 publie un livre retraçant deux décennies de créativité.**

L'atelier d'arts plastiques du Foyer d'Hébergement « Centre d'Habitats » d'Alfortville naît en 2003. Pensé sans objectif « thérapeutique », ce pro-

jet a vu le jour en réponse au besoin créatif exprimé par les résidents de la structure. Un groupe dynamique s'est créé, accueillant des nouveaux participants régulièrement et en laissant d'autres partir, toujours en ébullition créative et en mouvement.

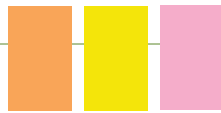
Ouvert les jeudis et samedis, l'atelier accueille une multitude de profils : des habitués aux occasionnels, des résidents du FAM Résidence Jacqueline Olivier et de la MAS de Bonneuil aux artistes extérieurs en passant par les simples curieux, tout le monde a sa place ! Un espace sans règles, sans obligation de créer, sans horaires fixes, où l'on peut échanger librement et où chacun est libre d'être soi. Le nom de l'atelier « Une fenêtre sur le monde » reflète la philosophie de l'atelier, celle d'une ouverture d'esprit et d'une aventure créative et sociale profondément humaine. Afin de célébrer cette dernière, l'APA JH 94 sort un livre retraçant les 20 ans de parcours de l'atelier d'arts plastiques.

Passionnés, les artistes de l'atelier exposent régulièrement leurs œuvres dans des galeries d'art et des salons professionnels. Afin de célébrer la sortie de cet ouvrage, l'APA JH 94 a organisé une exposition du 20 au 24 mars à Paris, à l'Espace 213 situé au 213 Faubourg Saint-Antoine à Paris, dont le vernissage était le 23 mars. Une séance de dédicace du livre, par les artistes dont le travail y figure, s'est également déroulée le 28 mars au « Centre d'Habitats », à Alfortville. Un concert de Ze Groupe, groupe de musique créé il y a plus de 10 ans au sein du Foyer d'Hébergement, a ouvert les festivités avant ce moment de consécration pour les artistes. ■



**Vous pouvez commander le livre en me scannant !**

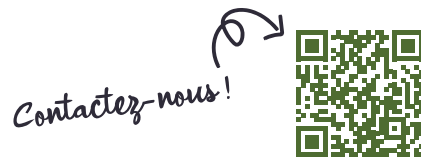




## Vous souhaitez adhérer à l'APAJH ?

Rejoindre les militants bénévoles des associations APAJH c'est :

- **Soutenir ses valeurs** de laïcité, de citoyenneté et de solidarité,
- Promouvoir l'idée que **le handicap est l'affaire de toutes et tous**,
- **Défendre les droits des personnes en situation de handicap** et les accompagner ainsi que leurs proches aidants pour faire respecter ces droits,
- **Appuyer la parole des personnes en situation de handicap** vers les pouvoirs publics,
- **Participer à la vie de l'association** et s'y impliquer plus étroitement !



Selon votre adresse postale, l'association départementale APAJH dont vous dépendez reviendra vers vous.

A titre indicatif, le montant de l'adhésion simple est en moyenne de 35 € selon l'association départementale. L'information précise vous sera donnée par l'association.

Chaque adhérent reçoit la *Revue de l'APAJH*.

### L'ÉQUIPE DE LA REVUE APAJH

**Directeur de la publication** : Jean-Louis Garcia – **Comité éditorial** : Noël Baekelandt | Jade Cattacin | Roger Chatelard | Céline Diaz | Nolwenn Jamont | Michel Miklarz | Dominique Morin | Muriel Roddier.

**Rédactrices en chef** : Nolwenn Jamont - Jade Cattacin – **Maquette et couverture** : Solen Ruaud – **Photo de couverture** : Shutterstock – **Rédacteurs** : Elisabeth Alazard-Schneider | Jade Cattacin | Elsa Delorme | Céline Diaz | Sira Dieye | Laurent Grimaldi | Marylou Jahan | Nolwenn Jamont | Julien Neveu | Muriel Roddier – **Photographies** : Solen Ruaud | Julien Trezeux Shutterstock | Associations APAJH – **Coordonnées** : 01 44 10 23 40 – federation@apajh.asso.fr | www.apajh.org – **ROUTAGE** : Atelier protégé APAJH – Levallois-Peret – **Imprimerie** : Imprimerie SOPEDI – Utilisation de papier à la norme PEFC et Imprim'vert – **Adhésion** : Fédération APAJH – 01 44 10 23 40 – Tour Maine Montparnasse – 33 avenue du Maine - 29<sup>ème</sup> étage – 75755 Paris Cedex 15

**Automne-Hiver-Printemps**



**L'APAJH PROPOSE**  
**DES SÉJOURS DE VACANCES**  
**POUR ADULTES ET JEUNES**  
**EN SITUATION DE HANDICAP.**

**Pour les consulter  
rendez-vous sur**

**[handicap-vacances.org](http://handicap-vacances.org)**

**VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER  
À UNE AVENTURE HUMAINE ?**

**REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES D'ANIMATEURS  
ET ACCOMPAGNATEURS !**



 **APAJH**  
Fédération

# TROPHÉES APA JH 2024



8 NOVEMBRE 2024



[www.apajh.org](http://www.apajh.org)

APA JH  
Fédération

19<sup>E</sup> ÉDITION  
8 NOVEMBRE 2024

[TROPHEES.APAJH.ORG](http://TROPHEES.APAJH.ORG)

